



Directrice de publication **Isabelle Kabla-Langlois**  
Rédactrice en chef **Claudette-Vincent Nisslé**  
Maquettiste **Boris Beaudenon**

# AVANT- PROPOS

Grande cause du quinquennat, l'action en faveur de l'égalité entre femmes et hommes nécessite d'enclencher des évolutions en profondeur, y compris en ayant recours à des dispositions législatives. C'est tout le sens de la nouvelle obligation, inscrite dans la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 d'élaborer des plans d'action « égalité professionnelle » entre les femmes et les hommes, qui s'impose à la fois à l'État, aux collectivités territoriales et aux établissements publics. Ces plans d'action, attendus en 2020, doivent notamment évaluer, prévenir, et traiter les écarts de rémunération. Ils doivent aussi garantir l'égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois.

La mobilisation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en faveur de la parité trouve ici un nouveau levier d'action. Dans chaque établissement comme au niveau de l'État, les nouvelles dispositions impliquent la mesure des écarts et des inégalités professionnelles et le suivi chiffré de l'impact des actions entreprises, sur la base notamment des données issues de l'état de la situation comparée des femmes et des hommes figurant dans le rapport social prévu par la loi.

Signataire de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif - 2019-2024, notre ministère est aussi en première ligne au niveau des questions d'orientation vers l'enseignement supérieur et de formation.

La publication statistique annuelle « **ESRI - Vers l'égalité femmes-hommes ?** » est à ces multiples égards un point de référence clé pour tous les acteurs responsables d'œuvrer à l'égalité comme pour tous les publics soucieux d'observer les avancées réalisées ou qui se font attendre. Cette quatrième édition expose de manière à la fois riche et synthétique, en multipliant les angles d'analyse, les écarts observés entre femmes et hommes dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Certains constats interpellent année après année. En France, mais aussi dans la plupart des pays européens, la part des femmes de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur est 10 points supérieure à celle des hommes. Pourtant, à l'entrée dans la vie active, la position des femmes reste problématique avec des écarts de rémunération défavorables d'emblée - de l'ordre de 10 % pour les diplômées de master -, ou une qualité de l'emploi inférieure, et ce quelle que soit la discipline de formation. Dans la recherche et l'enseignement supérieur, les femmes accèdent difficilement aux emplois supérieurs, et restent bien plus nombreuses par exemple parmi les maîtres de conférences (45 %) que parmi les professeurs d'université (26 %) même si ce taux a fort heureusement progressé en 25 ans (12 % en 1992). Les femmes sont encore très peu nombreuses à la tête d'universités ou d'organismes de recherche, quand l'Etat assure une quasi parité au niveau des recteurs et des rectrices.

Nombreuses sont les données dont l'explication reste encore partielle, et les moyens d'action efficaces mal identifiés. Pourquoi les filles sont-elles seulement 39 % à faire au moins un vœu sur Parcoursup en classe préparatoire scientifique et encore moins - 33 % - à s'y inscrire ? Pourquoi parmi les lauréats au concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes, ne trouve-t-on que 17 % de femmes ? Pourquoi les conventions CIFRE de doctorat en mathématiques ne concernent-elles que 22 % de femmes ? Il y a là des phénomènes d'autocensure ou des freins que les données de cette publication suggèrent, et contre lesquels l'action publique ne peut probablement suffire. La transparence statistique est aussi là pour mobiliser tous les acteurs de la société dans la connaissance des phénomènes et dans l'engagement pour y faire face.

**Frédérique VIDAL**


Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation



# SOMM AIRE

L'Union européenne et divers pays membres de l'OCDE .....	5
Les étudiantes et les étudiants dans l'enseignement supérieur .....	17
Les personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.....	33
La gouvernance des instances de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	43
Les établissements publics et privés de R&D.....	53
Les brevets et les dispositifs de soutien à la R&D et à l'innovation .....	63
Les distinctions scientifiques.....	69

+10

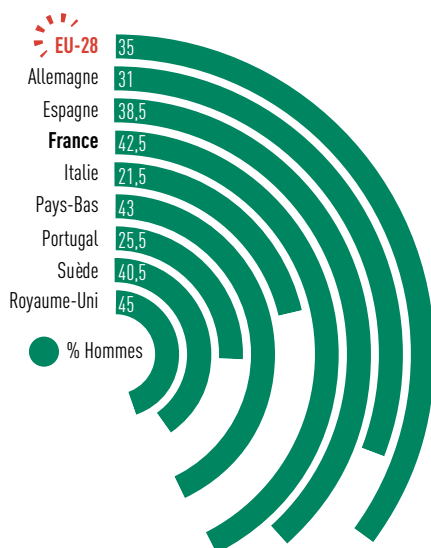
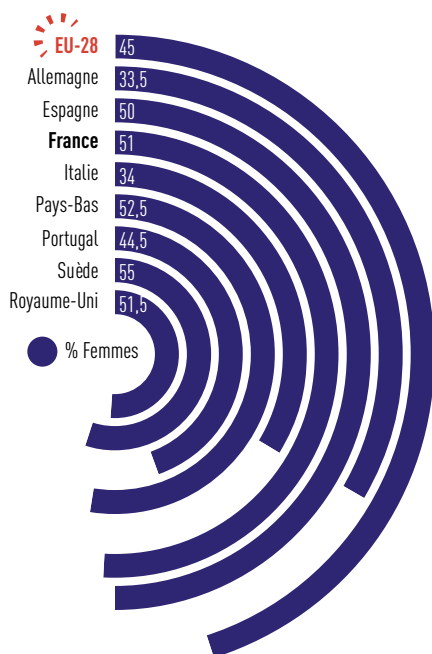


La part des femmes de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur est près de 10 points supérieure à celle des hommes.

L'Union européenne  
et divers pays membres  
de l'OCDE

## Diplômés de l'enseignement supérieur en 2018 – Part des personnes âgées de 25 à 34 ans ayant terminé avec succès des études supérieures

Dans l'Union européenne, parmi les 25 à 34 ans, les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes.



En 2018, dans la population totale de l'UE28, la part des femmes âgées de 25 à 34 ans diplômées de l'Enseignement supérieur s'établit à 45 %, et la part des hommes à 35 %. L'objectif de la stratégie Europe 2020 de porter la part des personnes âgées de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur à 40 % (contre 23,6 % en 2002) est atteint depuis 2018 pour l'ensemble de l'UE. Dans 16 pays de l'UE, la part des femmes diplômées de l'Enseignement supérieur se situe à 50 % et plus. Pour les hommes, seuls 3 pays atteignent ce niveau.

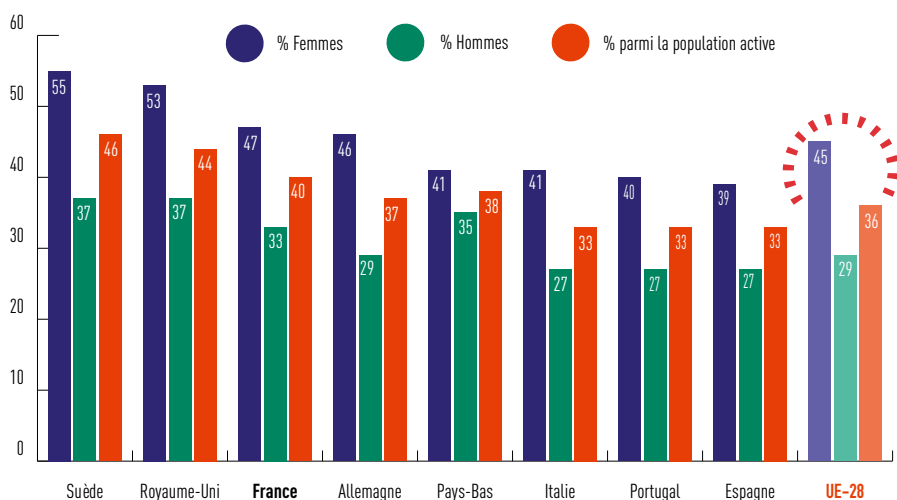


Eurostat [edat\_ifse\_03]. Traitement MESRI - SIES.  
Part de la population de l'UE âgée de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur en 2018 - Enseignement supérieur CITE-11 (niveaux 5-8).



# L'emploi dans les activités à haut niveau de savoir en 2018, par sexe

Les femmes sont majoritaires dans les activités à haut niveau de savoir.



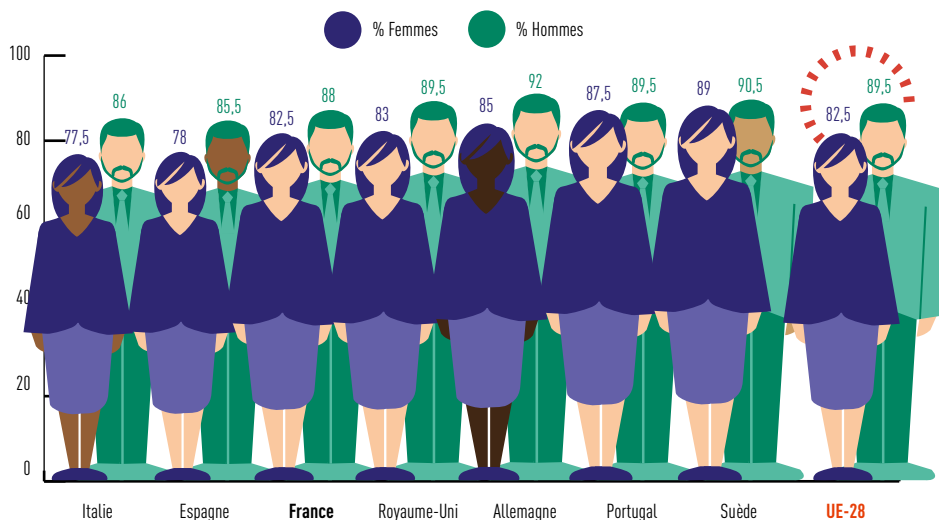
Les activités axées sur le savoir sont définies comme les activités pour lesquelles les employés diplômés de l'enseignement supérieur représentent plus de 33 % de l'emploi total dans cette même activité. En 2018, ce type d'activité occupe 36,1 % de la population active de l'Union Européenne à 28. Le ratio pour les femmes est de 45 %, celle des hommes est de 29 %.



Eurostat [htec\_kia\_emp2]. Traitement MESRI - SIES.  
Champ : Nombre moyen de personnes occupées âgées de 25-64 - UE28.

## Taux d'emploi des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2018, par sexe

Parmi les personnes diplômées de l'enseignement supérieur, les femmes occupent moins souvent un emploi que les hommes.



En 2018, dans tous les États membres de l'Union, le taux d'emploi des hommes demeure plus élevé que celui des femmes, malgré la réduction continue de l'écart en matière d'emploi. En France, parmi les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, 88 % des hommes sont en emploi, alors que 83 % des femmes le sont.

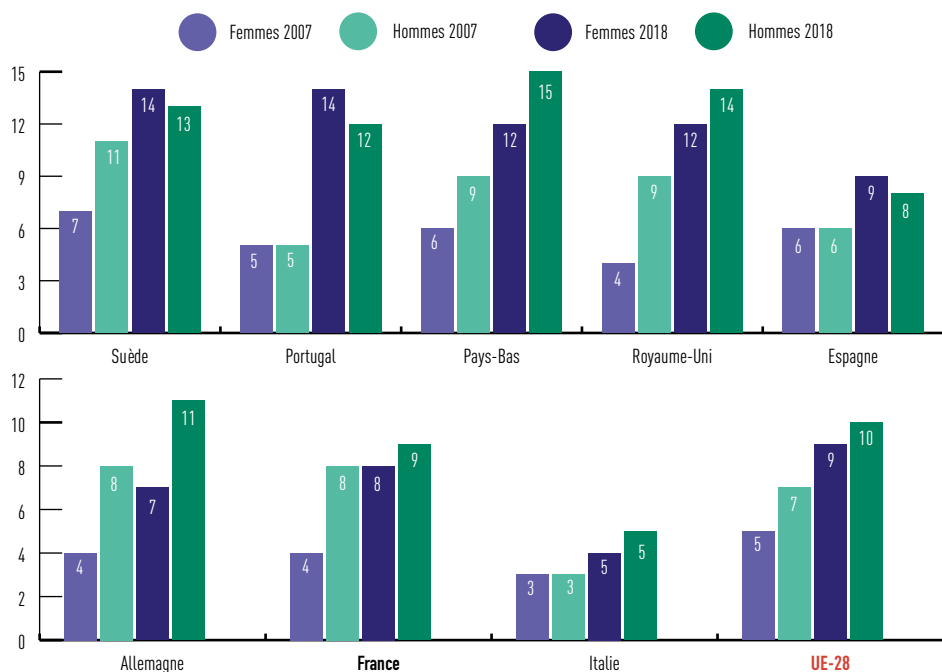


Eurostat [ifsa\_ergaed]. Traitement MESRI - SIES.

Champ : Population par niveau d'éducation atteint - Enseignement supérieur ISCED11 (niveaux 5-8).

## Proportion de scientifiques et d'ingénieurs dans la population active dans le groupe d'âge des 25-64 ans dans l'Union européenne en 2007 et 2018

Dans la population active, les femmes sont moins présentes que les hommes dans les emplois de scientifiques ou d'ingénieurs.



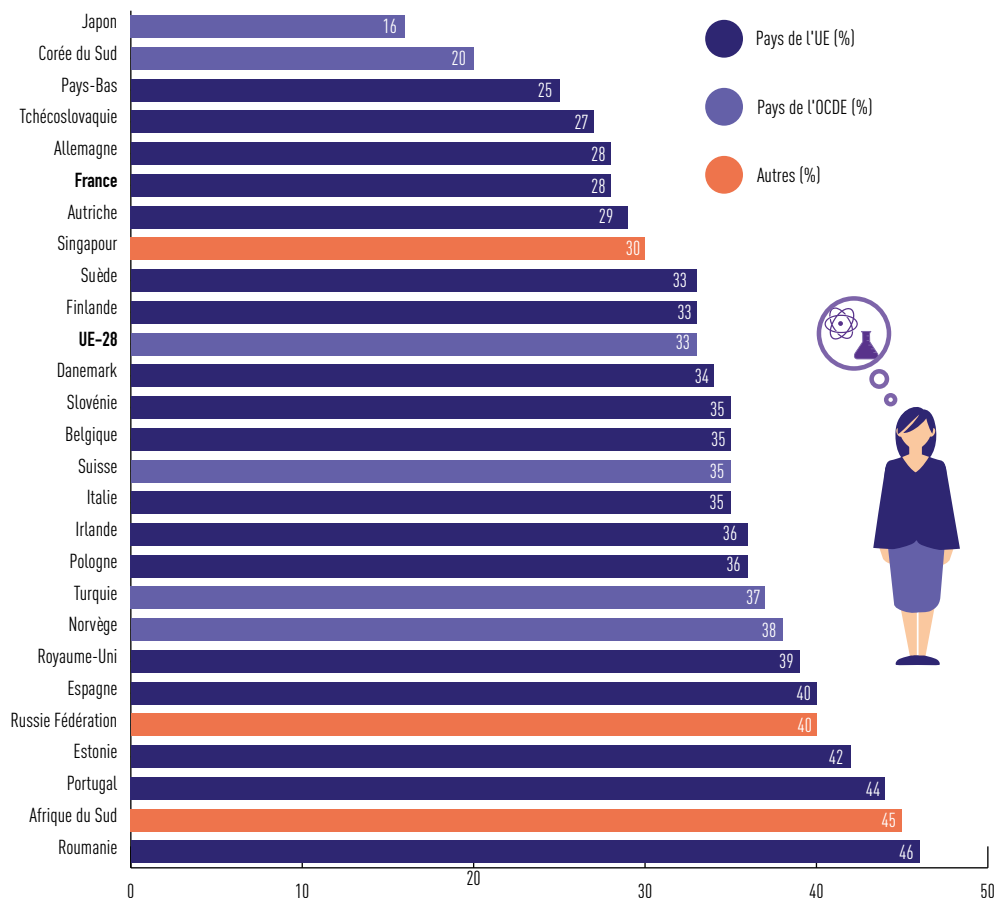
Les scientifiques ou les ingénieurs occupent des emplois de spécialistes dans leurs domaines. Dans l'UE28, la proportion d'hommes scientifiques ou d'ingénieurs dans la population active dépasse d'1,2 point de pourcentage la proportion des femmes.



Eurostat – [hrst\_st\_ncat]. Traitement MESRI-SIES.  
Champ : Population âgée de 25 à 64 dans l'UE28.

## Part des femmes parmi les chercheurs de pays de l'Union européenne et de divers autres pays (2017)

Dans de nombreux pays, les chercheuses sont nettement sous-représentées.



OECD. Stat Feb 2019. Traitement MESRI - SIES.

Champ : Femmes chercheuses en pourcentage du total des chercheurs - Effectif en PP.

Pas de données pour Israël et États-Unis.

2014 : Singapour

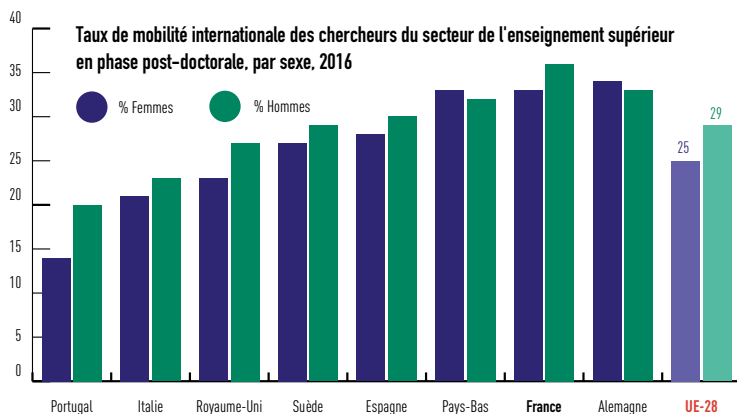
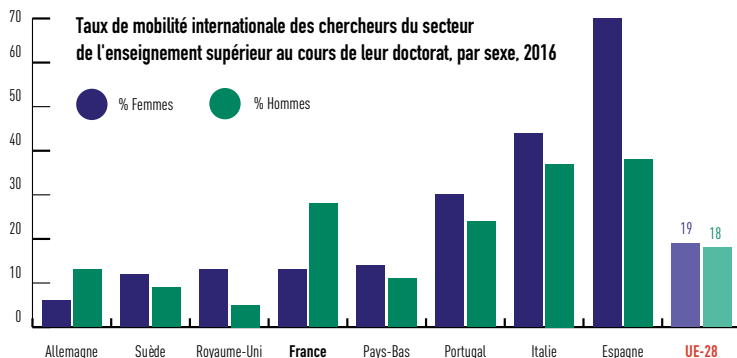
2015 : UE28, Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Italie,

Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, Russie Fédération, Slovénie, Suède, Suisse.



## Proportion de femmes et d'hommes chercheurs en mobilité internationale - 2016 (en %)

La mobilité internationale concerne de manière quasi-égale hommes et femmes, qu'ils soient doctorants ou post-doctorants.



Au cours de leur formation doctorale, les femmes sont plus mobiles que les hommes dans la plupart des pays de l'UE-28, sauf en Allemagne et en France. Pour les chercheurs, la mobilité est systématiquement plus élevée pour les hommes.



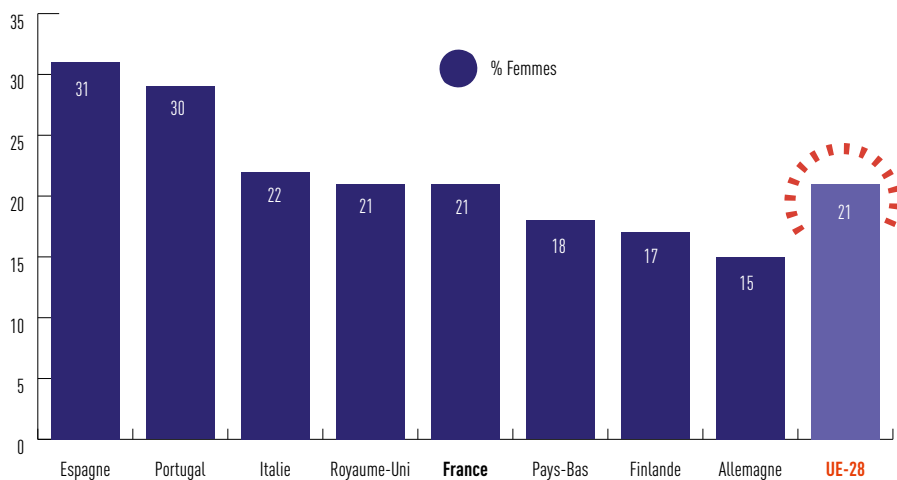
MORE3 Survey, She Figures 2018, traitement MESRI - SIES.

\* **Mobilité au cours du doctorat** : les chercheurs « internationalement mobiles » sont ceux qui, pendant leurs études de doctorat, ont déménagé pendant trois mois ou plus dans un pays autre que celui où ils ont terminé ou obtiendront leur doctorat. Le pays du chercheur est le pays où il a terminé ou terminera son doctorat.

\* **Mobilité post-doctorale** : les chercheurs « internationalement mobiles » sont ceux qui ont travaillé à l'étranger pendant trois mois ou plus au moins une fois au cours de la dernière décennie. Le pays du chercheur est son « pays dans le panel » (c'est-à-dire le pays identifié comme son pays d'emploi actuel lors de la collecte des coordonnées du chercheur avant l'enquête).

## Part des femmes parmi les chercheurs en entreprise dans l'Union européenne en 2017

Pour leur activité de recherche, les entreprises européennes emploient **20 %** de chercheurs.



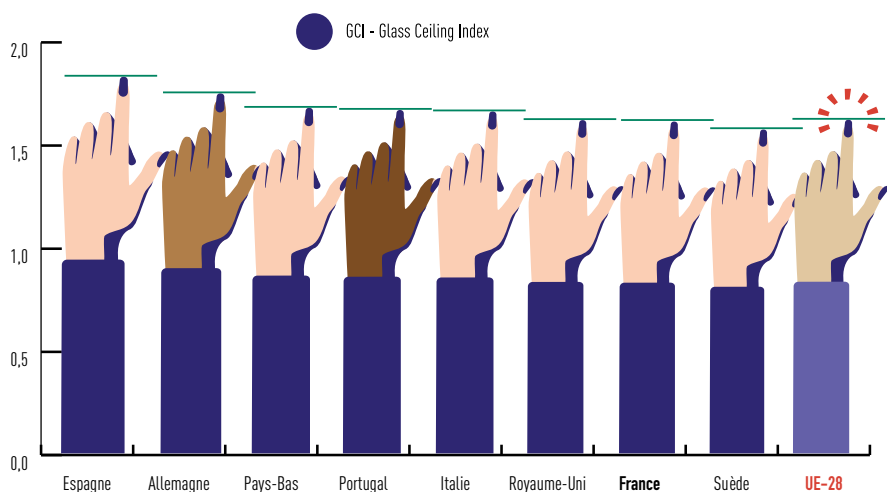
Dans l'UE28, 21 % des chercheurs en entreprise sont des femmes.



Eurostat – Statistiques sur la R&D et Statistiques sur l'emploi. Effectif en PP - Traitement MESRI - SIES.

## Le plafond de verre dans l'enseignement supérieur dans les pays de l'Union européenne en 2016

Le plafond de verre est encore très présent dans le milieu académique.



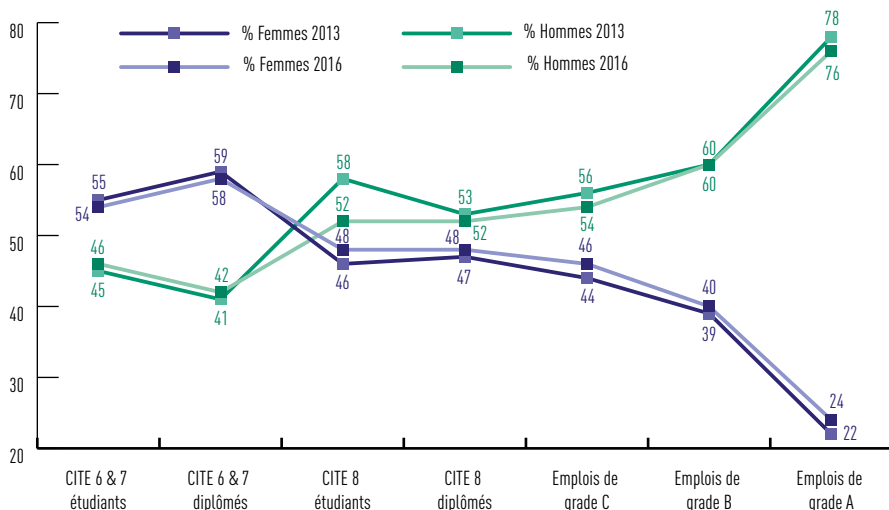
Le plafond de verre (GCI- Glass Ceiling Index) est un indice relatif comparant, par niveau, la proportion de femmes avec la proportion de femmes occupant des postes supérieurs. Dans le milieu universitaire, les postes de niveau supérieur (postes de grade A) sont l'équivalent, dans la plupart des pays, de professeurs titulaires. Un GCI de 1 indique qu'il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes quant à la chance d'être promu. Un score inférieur à 1 signifie que les femmes sont plus représentées au grade A que dans le milieu universitaire en général (grades A, B et C). Un score GCI de plus de 1 indique que, proportionnellement à leur représentation dans le personnel universitaire en général (soit, tous grades confondus), elles sont moins représentées dans les grades supérieurs.



Eurostat, DG Recherche et Innovation, Women in Science database. She Figures 2018, traitement MESRI - SIES. Champ : UE28. Note : Italie et Portugal 2011, Pays-Bas et Finlande 2012.

## Proportion des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type, entre 2013 et 2016 (en %)

Proportion des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type entre 2013 et 2016 (en %)



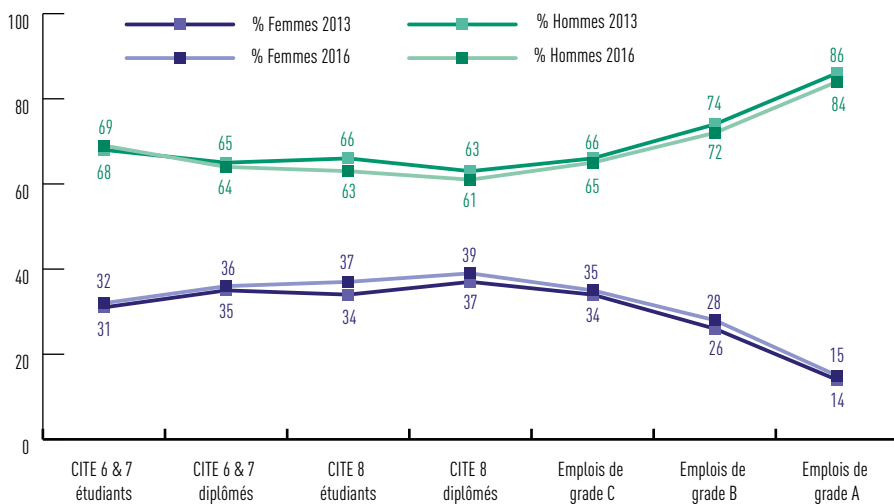
Dans l'UE28, les femmes constituent la majorité des étudiants et diplômés de niveau licence et master ou niveaux équivalents (CITE 6 et 7). Cependant, leur part dans le personnel universitaire diminue rapidement à mesure qu'elles progressent vers des postes plus élevés dans les organismes de recherche. Dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), l'écart entre les femmes et les hommes est plus important que celui observé dans tous les domaines de la R&D considérés ensemble. Elles représentent 32 % des étudiants, puis 36 % des diplômés dans le premier niveau de l'enseignement universitaire. En début de carrière, elles représentent 35 % du personnel académique. Elles occupent ensuite 15 % des postes de type "professeur d'université".





## Proportion des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type en sciences et en sciences de l'ingénieur, entre 2013 et 2016 (en %)


Proportion des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type en sciences et en sciences de l'ingénieur entre 2013 et 2016 (en %)



Source : Eurostat, DG Recherche et Innovation, Women in Science database. She Figures 2015, She Figures 2018, traitement MESRI-SIES.  
Champ : Étudiants et personnel académique - UE28.



-12%



-10%

30 mois après leur Master,  
les femmes sont moins bien  
rémunérées que les hommes.



-7%



-6%

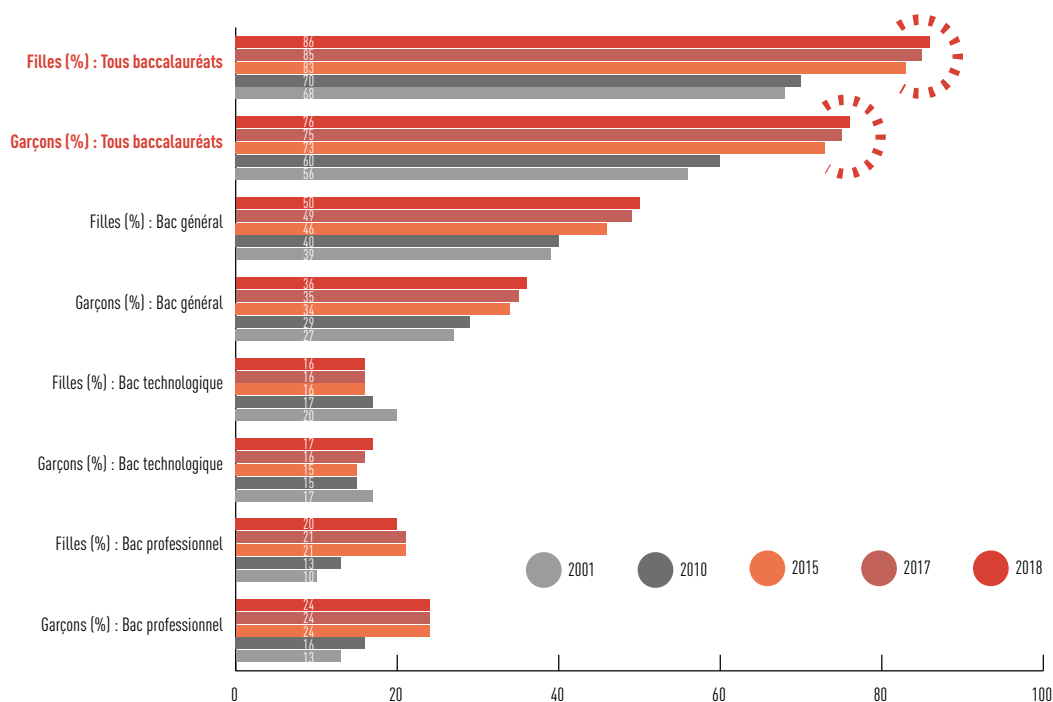


-5%

Les étudiantes  
et les étudiants  
dans l'enseignement  
supérieur

## La proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe de 2002 à 2018 (en %)

**Les filles sont plus souvent bachelières que les garçons : 86 % des filles et 76 % des garçons obtiennent le baccalauréat.**



En 2018, la proportion de bachelières dans une génération s'élevé à 86 %, celle des bacheliers à 76 %, soit un écart de 10 points en faveur des filles. Dans la voie générale, la proportion de bachelières dans une génération dépasse de 14 points celle des garçons tandis qu'elle est inférieure de 4 points dans la voie professionnelle.

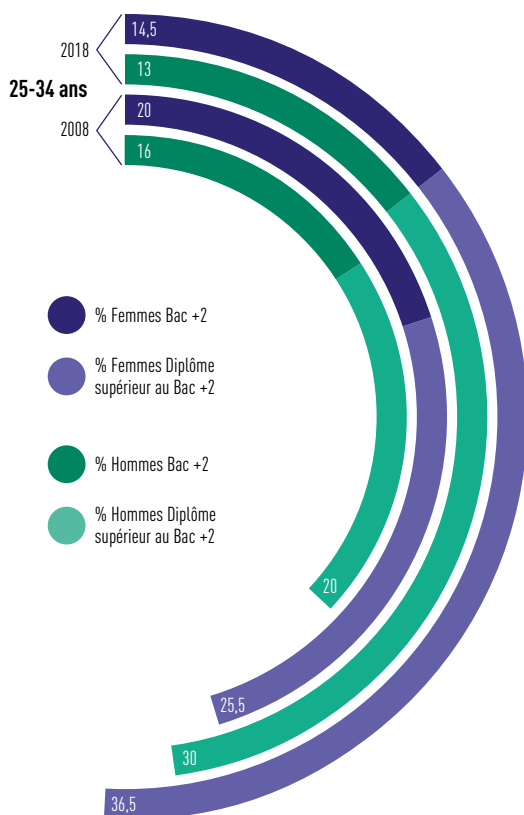


• MEN DEPP / SI OCEAN et enquête n°60 sur les résultats définitifs du baccalauréat • SI du ministère en charge de l'agriculture • MENJ- Insee. Estimations démographiques.

Champ : Établissements d'enseignement supérieur publics et privés. France métropolitaine + Dom hors Mayotte.

## Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2008 et 2018

La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur progresse plus rapidement pour les femmes que pour les hommes.



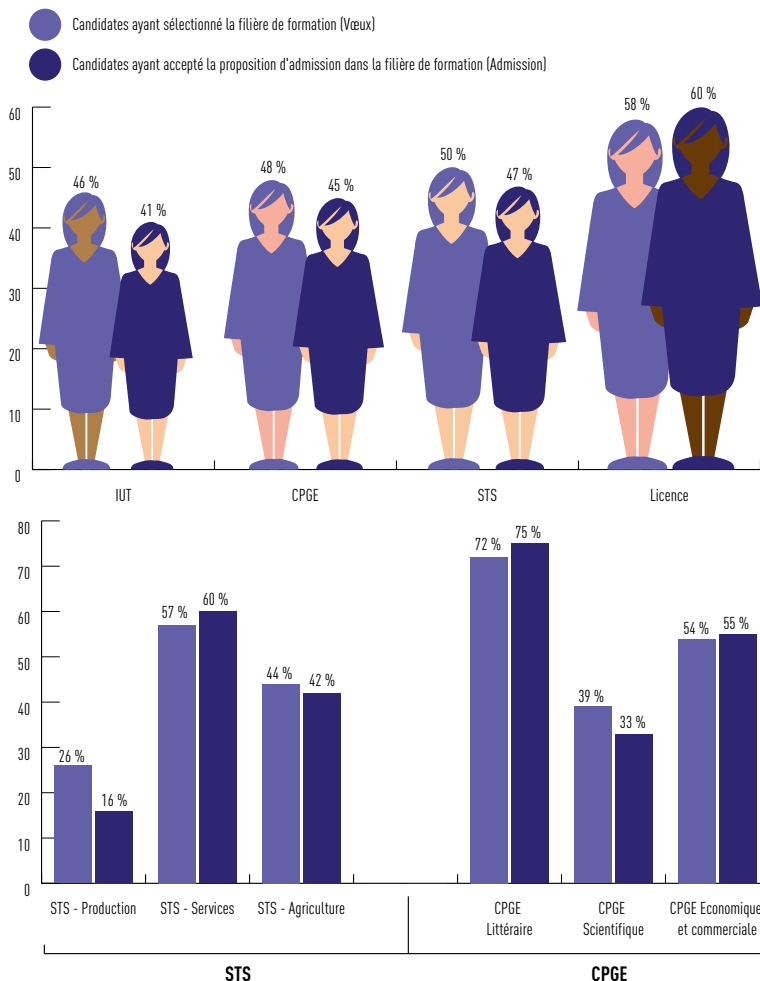
En moyenne, en 2018, 37 % des femmes âgées de 25 à 34 ans et vivant en France métropolitaine ont un diplôme supérieur à Bac+2. Elles étaient 25 % en 2008.



Insee, enquêtes Emploi. Traitement MESRI - SIES.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 25 à 64 ans.

# Vœux et admission des étudiantes en poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en 2019



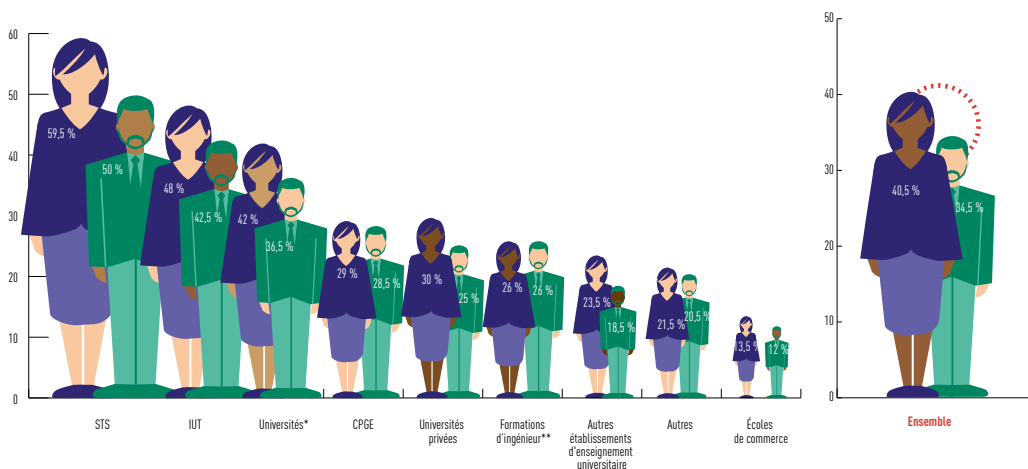
Les femmes représentent 46 % des candidats ayant émis un vœu d'intégrer la filière de formation IUT et 41 % des candidats ayant accepté une proposition d'admission qui leur a été faite dans cette filière. Elles sont 26 % des candidats à avoir émis un vœu d'intégrer une filière STS et 16 % des candidats à avoir accepté une proposition d'admission dans cette filière. Pour les CPGE Scientifique, ces pourcentages sont respectivement de 39 % et de 33 %. Ainsi, les femmes ont moins tendance à faire des vœux dans les filières sélectives que les hommes et sont proportionnellement encore moins nombreuses à choisir une formation dans ces filières.



Source : *Parcoursup, campagne 2019, extraction au 08/04/2019 - Traitement MESRI - SIES*  
 Champ : France entière -établissement de formation publics.

## Proportions de boursières et de boursiers sur critères sociaux selon le sexe et la formation suivie en 2017-2018

Quatre femmes sur dix sont bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux, contre un homme sur trois.



Les étudiantes sont plus souvent bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux que les étudiants (40 % contre 34 %). Parmi les formations ouvrant droit à la bourse, c'est en STS que l'écart est le plus important (10 points).



\* hors IUT et formations d'ingénieur ; y compris l'Université de Lorraine, devenue un grand établissement en 2011.

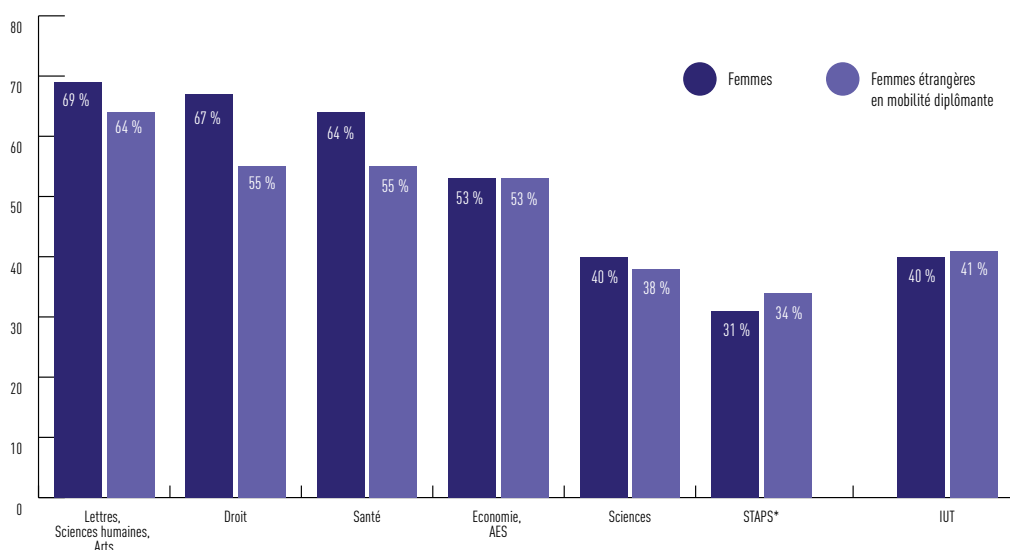
\*\* y/c formation d'ingénieur en université.

MESRI-SIES / Système d'information AGLAE, extraction du 15/03/2019.

Champ : France métropolitaine + DOM

## Part des femmes en mobilité diplômante inscrites à l'université selon les disciplines en 2018-2019

Dans la filière STAPS et dans les formations en IUT, la part de femmes étrangères en mobilité diplômante est relativement plus élevée que la part des femmes dans l'ensemble de la population inscrite à l'université.



En 2018-19, les étudiantes en mobilité diplômante sont plus représentées dans les filières lettres et SHS (64 %), santé (55 %), et droit (55 %). En revanche, leur proportion est plus faible que celles des étudiantes dans l'ensemble de la population universitaire dans ces mêmes filières.



*MESRI-SIES, Système d'information SISE*

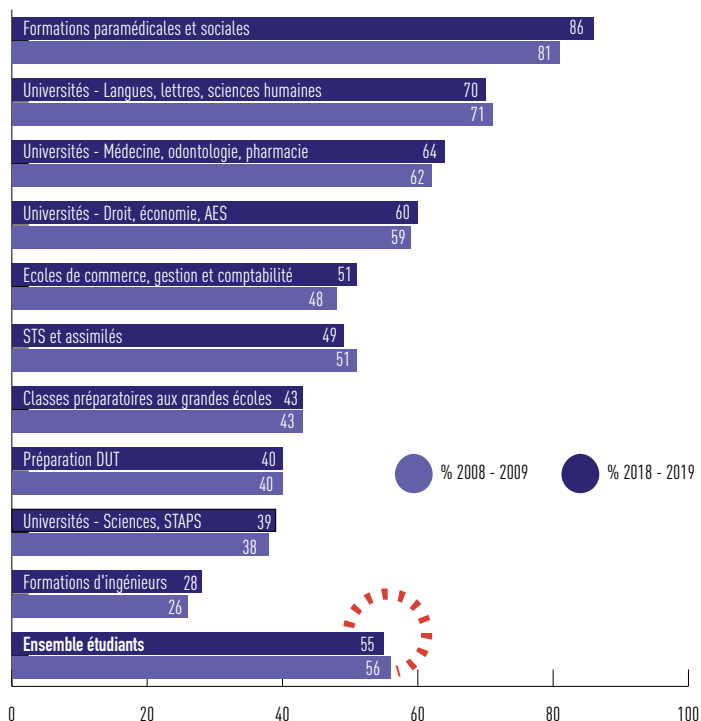
Champ : France métropolitaine + DOM, étudiantes internationales inscrites en mobilité diplômante dans les universités françaises - Universités (ESPE et Université de Lorraine compris) hors doubles inscriptions CPGE. La modalité IUT regroupe les étudiants inscrits en DUT, post-DUT et DNTS (diplôme national de technologie spécialisé) toutes disciplines confondues (droit et économie, lettres, langues, sciences humaines et disciplines scientifiques et informatiques).

Les étudiants étrangers en mobilité diplômante sont venus étudier à l'Université avec l'intention d'obtenir un diplôme universitaire français, après avoir obtenu un baccalauréat ou une équivalence hors du territoire français.



## Part des femmes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2008-2009 et 2018-2019

Majoritaires dans l'enseignement supérieur, les étudiantes sont minoritaires dans les formations sélectives.



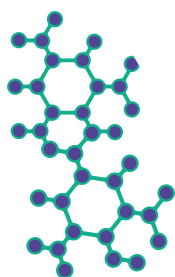
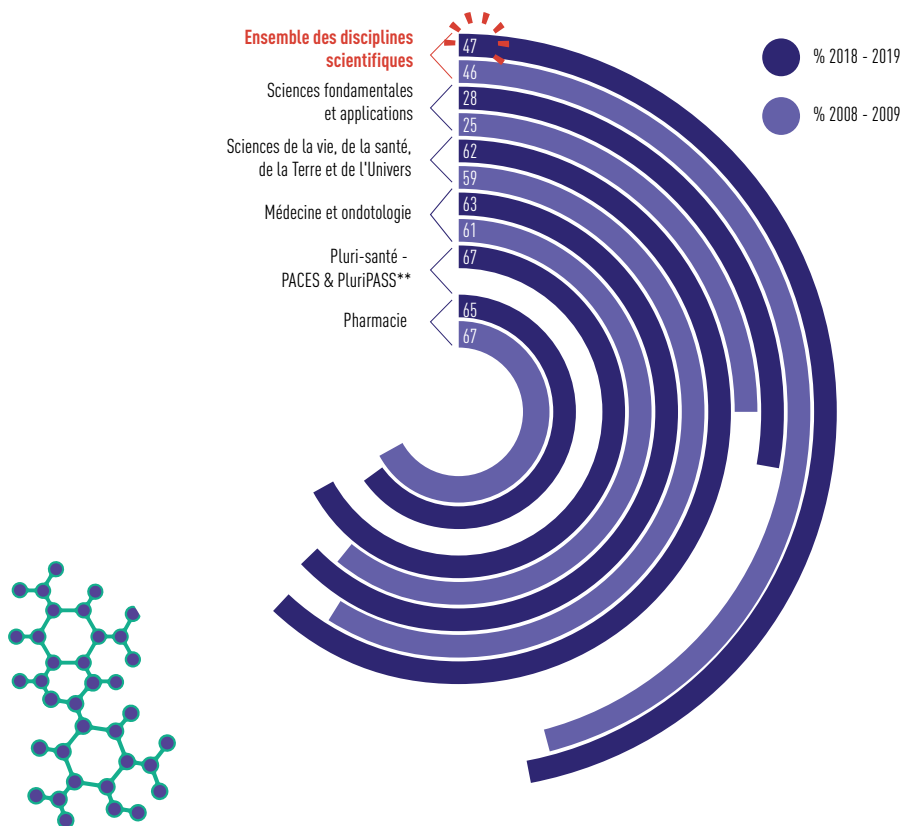
En 2018, 55 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes. En dix ans, leur nombre a progressé dans les écoles d'ingénieurs (+ 2,1 points) et dans les formations universitaires de santé (+ 1,9 point). Pourtant, elles restent minoritaires dans les formations les plus sélectives (43 % en CPGE, 40 % en DUT) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (39 %).



MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.  
Champ : France entière.

## Part de femmes dans les disciplines scientifiques à l'université en 2008-2009 et en 2018-2019

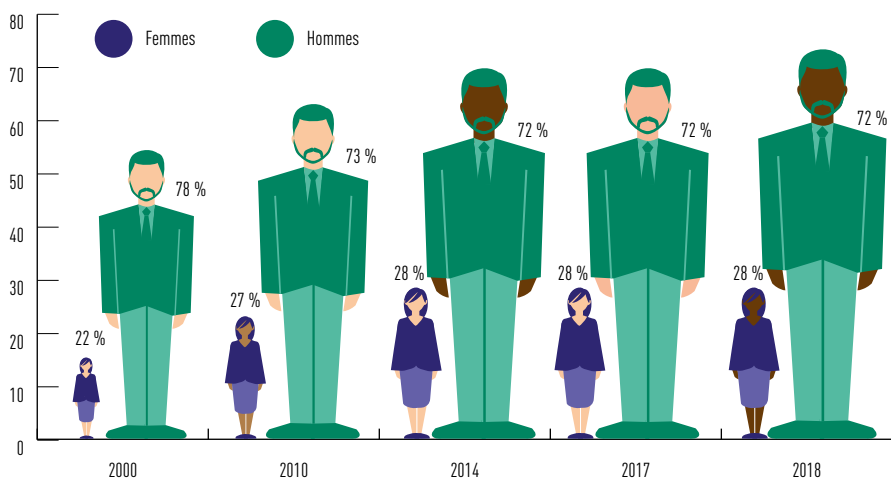
61 % de femmes en Sciences de la vie, 28 % en Sciences fondamentales.



\*\*Paces & PluriPASS : première année commune aux études de santé à partir de 2010.  
MESRI - SIES.  
Champ : France entière.

## Évolution de la part des femmes diplômées d'un titre d'ingénieur de 2000 à 2018

Le nombre de titulaires d'un diplôme d'ingénieur connaît une vive progression.  
Avec 28 %, la féminisation des effectifs reste lente.



En 2000, parmi les 26 000 personnes diplômées d'un titre d'ingénieur, on compte 5 700 femmes, soit 22 %. En 2018, elles sont désormais 11 500 sur 41 300, et représentent 28 % des personnes diplômées. Leur effectif a progressé de 33 % (+ 27 % pour les hommes) en 10 ans.

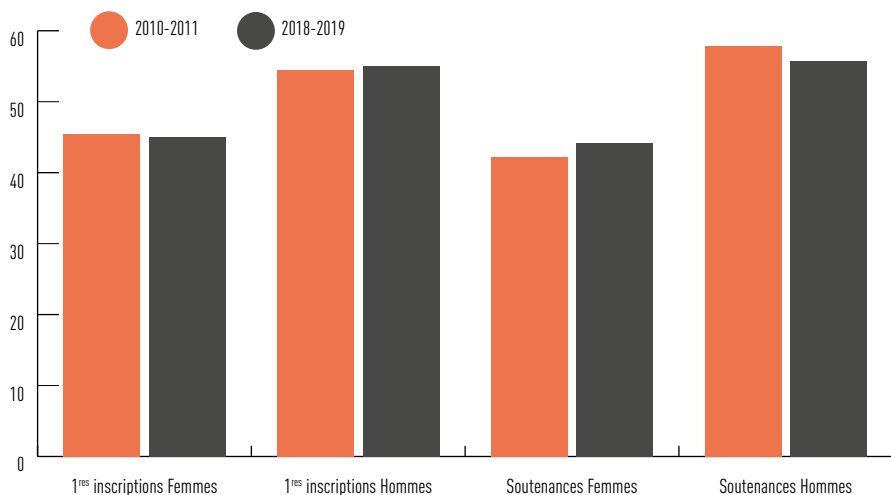


MESRI - SIES.

Champ : Formations d'ingénieurs classique, spécialisés et en partenariat - France entière.

## Évolution du nombre de doctorantes et de doctorants en première inscription et lors de la soutenance de 2010 à 2019

Premières inscriptions ou soutenances, il y a moins de femmes que d'hommes parmi les doctorants.



Depuis 2010, la part des femmes reste stable lors de la première inscription, comme lors de la soutenance.



MESRI- SIES - Enquête sur les écoles doctorales.  
Champ : France entière.

## Mobilité internationale des docteurs en emploi, trois ans après l'obtention de leur doctorat en France

La mobilité internationale des docteurs ne suit (presque) plus le modèle associé  
au sexe.



Ensemble



Femmes



Hommes



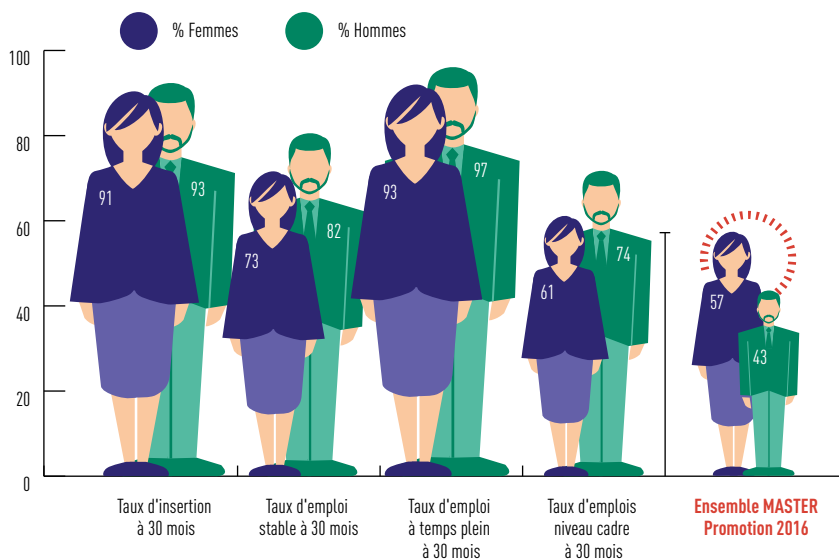
Parmi les docteurs en emploi trois ans après l'obtention de leur doctorat en France, 34 % occupent un poste à l'étranger. Ce taux est de 31 % pour les femmes et de 36 % pour les hommes. Pourcentage de docteurs en emploi travaillant à l'étranger selon le genre à 36 mois (n+3).



MESRI - SIES. Enquête IPDoc 2017.

# Insertion professionnelle en 2018 des diplômés 2016 d'un Master de l'université

Plus souvent diplômées que les hommes, les femmes sont moins bien insérées,  
30 mois après le Master.



Parmi les personnes diplômées de Master en emploi, la part des femmes occupant un emploi stable est inférieure de 9 points à celle des hommes. Pour les emplois de niveau cadre, l'écart est de 13 points.



MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de Master en 2016.  
Champ : France entière.

# Insertion professionnelle en 2018 des diplômés 2016 d'un Master de l'université - Salaire net mensuel

30 mois après leur Master, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes.



\* Hors Masters enseignement.



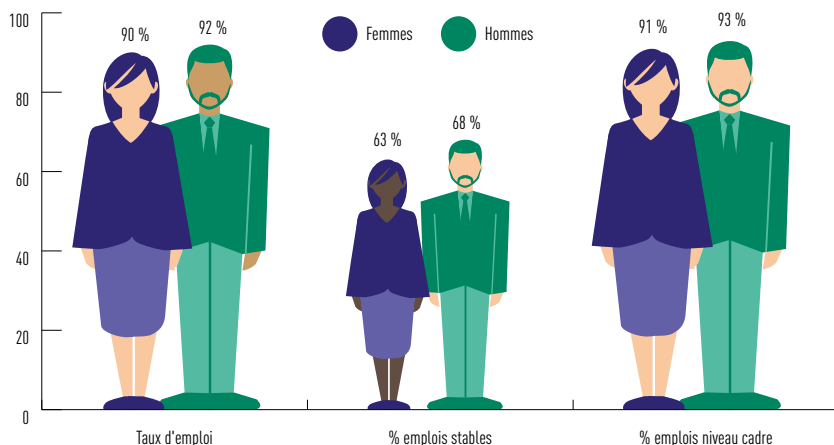
Salaire net mensuel médian des emplois à temps plein à 30 mois (en €) (écart de rémunération exprimé en %).



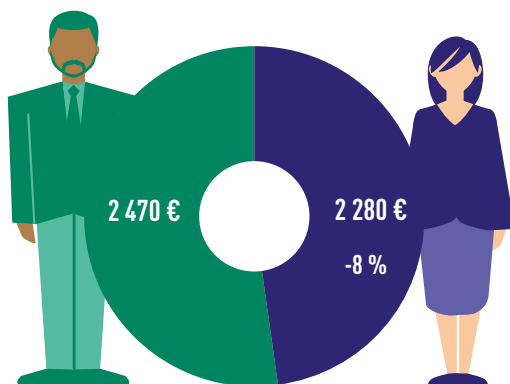
MESRI - SIES — Enquête Insertion professionnelle des diplômés 2015 de l'université.  
Champ : France entière.

## Situation professionnelle des personnes diplômées de Doctorat 2014, en 2017 (n+3)

Les docteurs face à l'emploi : 3 ans après l'obtention d'un Doctorat, les conditions d'emploi des femmes sont systématiquement moins favorables que celles des hommes.



## Salaire mensuel net médian des emplois à temps plein.



Les femmes accèdent moins facilement à l'emploi stable (-5 points par rapport aux hommes), et au niveau de qualification cadre (-2 points) et leur salaire mensuel net médian est inférieur de 190 euros à celui des hommes.



MESRI - SIES - Enquête IPDoc 2017.  
Champ : France entière.







Depuis 1992, la part  
des femmes professeurs  
d'université a progressé  
de 14 points  
(de 12 % à 26 %)

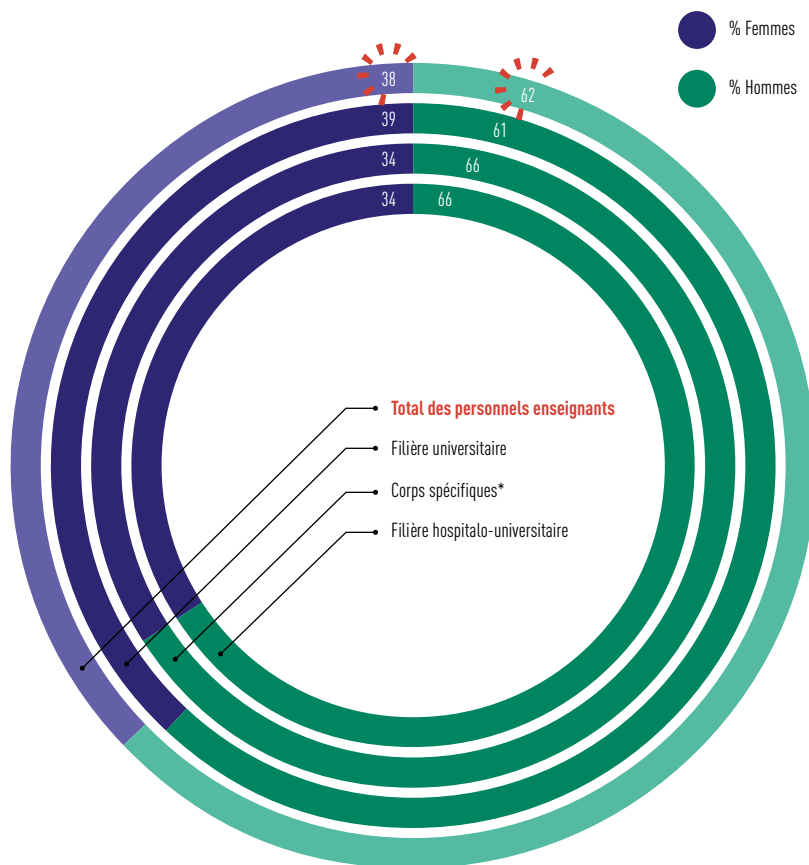
26 %

74 %

Les personnels de  
l'enseignement supérieur  
relevant du ministère  
de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche  
et de l'Innovation

# Effectif des personnels enseignants titulaires en activité dans l'enseignement supérieur – Année 2018

Avec un taux de 38 %, les femmes restent largement minoritaires dans les fonctions d'enseignement à l'université.



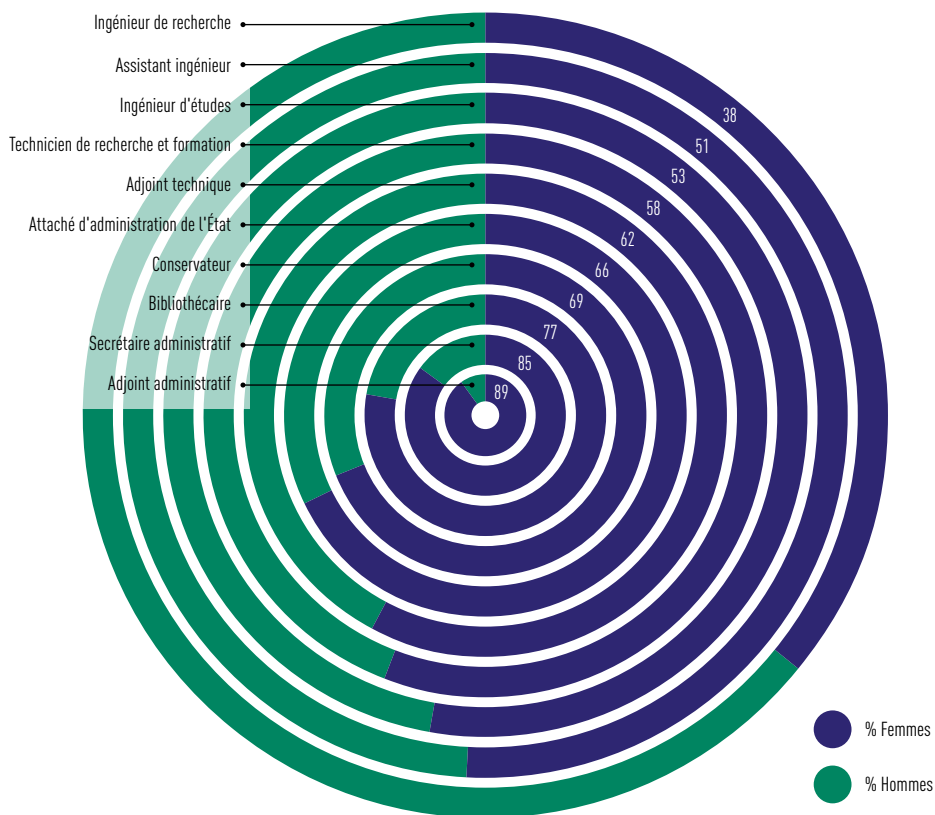
\*Corps spécifiques : Astronome, Astronome adjoint, Physicien, Physicien adjoint, Directeur d'études de l'EHESS, Maître de conférences de l'EHESS, Directeur d'études de l'EPHE, de l'ENC et de l'EFEO, Maître de conférences de l'EPHE, de l'ENC et de l'EFEO, Professeur du CNAM, Professeur du Collège de France, Professeur du Muséum national d'histoire naturelle, Maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle, Professeur de l'École Centrale de Paris de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories, Sous-directeur de laboratoire des ENS.

MEN/MESRI - DGRH - Bases et annuaires des personnels.

Champ : Établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche - Personnes physiques (PP) - France entière.

# Principaux corps des personnels non-enseignants en 2018

Surreprésentation des femmes dans la plupart des catégories professionnelles.



Les personnels non-enseignants assurent des fonctions administratives, techniques ou d'encadrement au sein des établissements publics de l'enseignement supérieur. Les personnels non-enseignants comptent 63 % de femmes. Elles constituent 89 % du corps des adjoints administratifs, 77 % des bibliothécaires et 38 % des ingénieurs de recherche.

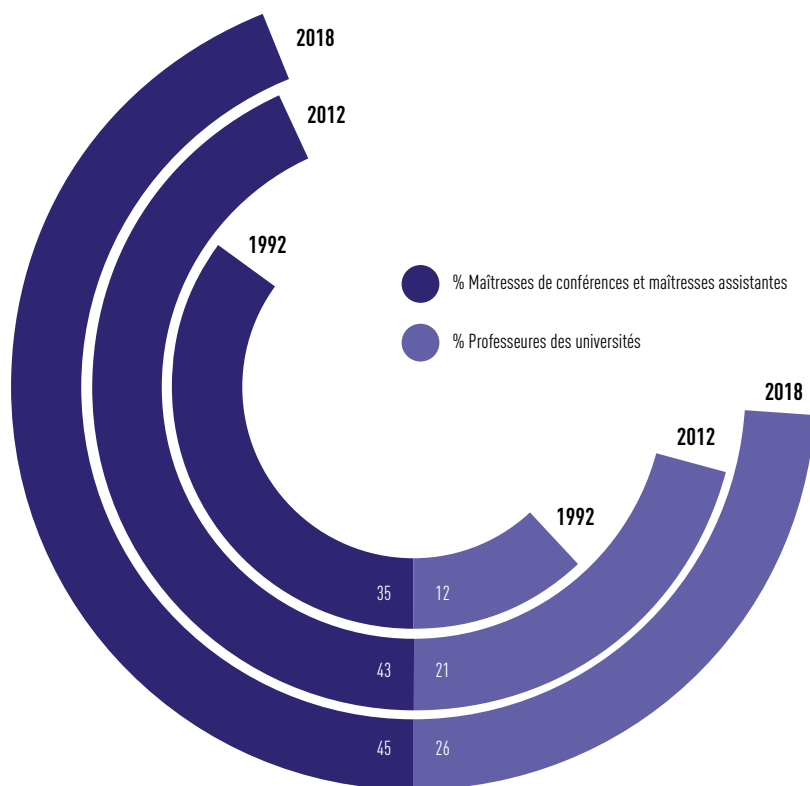


MESRI - DGRH, Bilan social 2018.

Champ : Principaux corps des personnels non-enseignant. Personnel rémunéré au titre du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Personnes physiques (PP) - France entière.

# Évolution de la part des femmes parmi les enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur entre 1992 et 2018

**Des progrès, mais la part des femmes dans le corps des professeurs d'université reste faible.**



En 1992, les femmes représentaient 12 % des professeurs d'université et 35 % des maîtres de conférences. En 2018, elles représentent respectivement 26 % et 45 % de ces catégories.

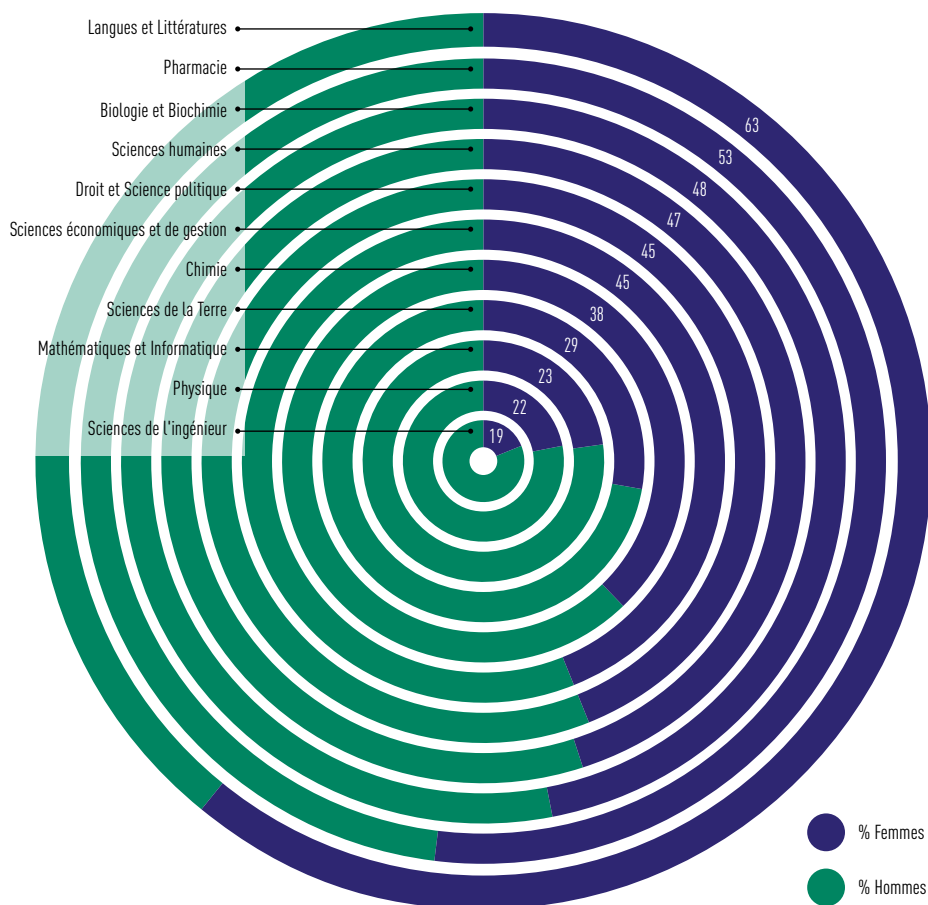


MESRI - DGRH - Bases et annuaires des personnels.

Champ : Établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche - Personnes physiques (PP) - France entière.

# Effectif d'enseignants-chercheurs titulaires dans la filière universitaire, par discipline (groupe CNU) et par sexe - Année 2018

**Représentation très faible des femmes en Sciences de l'ingénieur, Physique et Mathématiques & Informatique.**

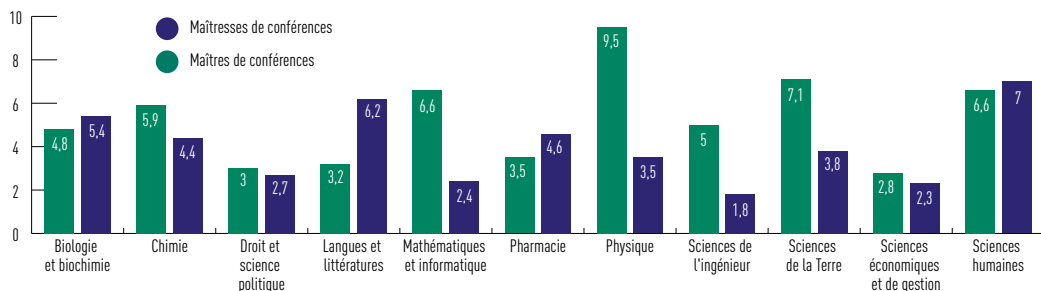


MESRI, DGRH, Bilan social 2018.  
 Champ : Personnes physiques (PP) - France entière.  
 Groupes de disciplines CNU.

## Nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement 2018 des enseignants-chercheurs, répartis par groupes de disciplines et par sexe (ratio)

Beaucoup moins de femmes que d'hommes se portent candidats lors du recrutement d'enseignants chercheurs, ce qui constitue un frein à la féminisation.

### Corps des maîtresses et maîtres de conférence

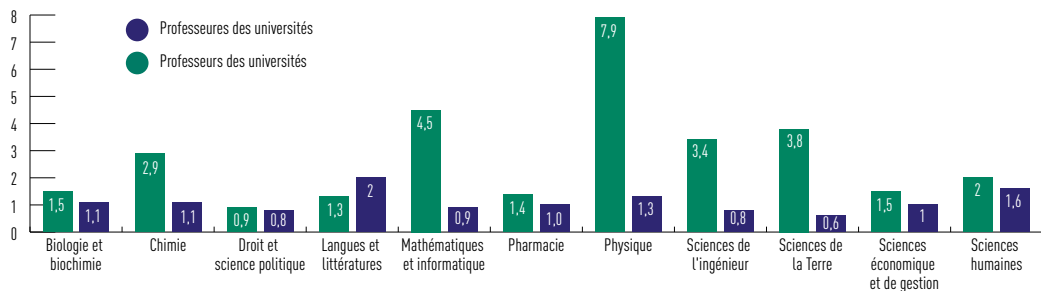


- 74 postes ont été proposés au recrutement de professeurs d'université pour le groupe de discipline «Mathématiques et informatique». 333 hommes se sont portés candidats, soit 4,5 hommes pour un poste. 70 femmes se sont portées candidates, soit une femme pour un poste.
- 22 postes ont été proposés au recrutement de maîtres de conférences pour le groupe de discipline « Physique». 210 hommes se sont portés candidats, soit 9,5 hommes pour un poste. 77 femmes se sont portées candidates, soit 3,5 femmes pour un poste.





## Corps des professeures et professeurs des universités

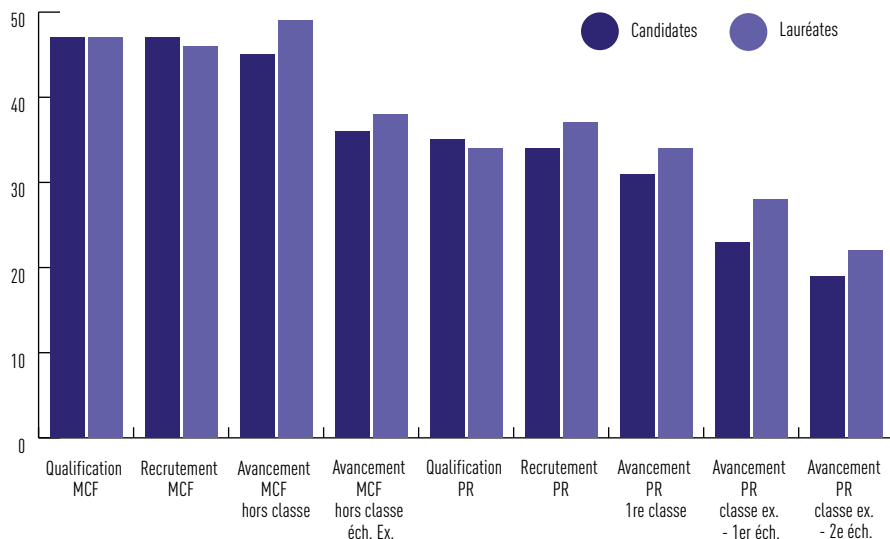


MESRI - DGRH A1-1 GALAXIE.

Champ : Campagne de recrutement 2018, session synchronisée et "au fil de l'eau". Hors article 46-3, article 29 et l'agrégation.

## Proportion de femmes candidates et lauréates lors des principales étapes de la carrière des enseignants-chercheurs en 2018

La part des femmes décroît avec la progression de la carrière. Mais, dans la plupart des étapes, la part des femmes parmi les lauréats est supérieure à leur part parmi les candidats.



Alors que 45 % des candidats à la hors classe des MCF sont des femmes, 49 % des promus à ce grade sont des femmes. Elles représentent 34 % des candidats au recrutement en qualité de PR et 37 % des lauréates.

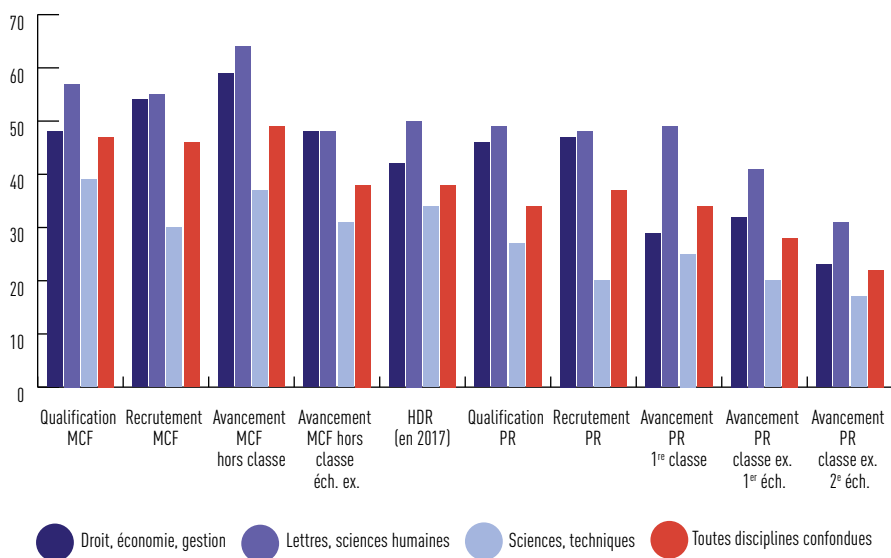


MESRI - DGRH A1-1 GALAXIE.

Champ : Campagne d'avancement de grade 2018. Campagne de qualification 2018. Campagne de recrutement 2018, session synchronisée et « au fil de l'eau ». Hors article 46-3, article 29 et l'agrégation.

## Proportion de femmes lauréates lors des principales étapes de la carrière des enseignants-chercheurs en 2018 par grande discipline

A chaque étape de la carrière, les femmes sont particulièrement peu représentées dans le domaine des Sciences-Techniques.

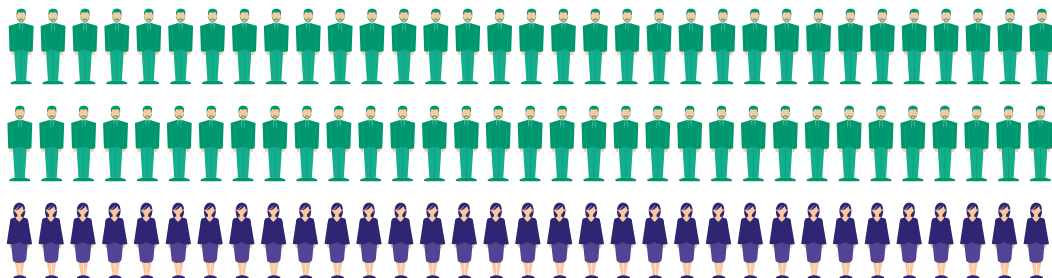


En Lettres-Sciences humaines, 55 % des MCF recrutés sont des femmes, contre 30 % en Sciences-Techniques. Dans le corps des PR, 41 % des promus au 1<sup>er</sup> échelon de la classe exceptionnelle en Lettres-Sciences humaines sont des femmes, contre 20 % en Sciences-Techniques.



MCF : maître de conférences - PR : professeur des universités - HDR : habilitation à diriger des recherches - MESRI - DGRH - Galaxie (Antares, Antée, Fidis, Electra).  
Champ : Personnes physiques (PP) - France entière.

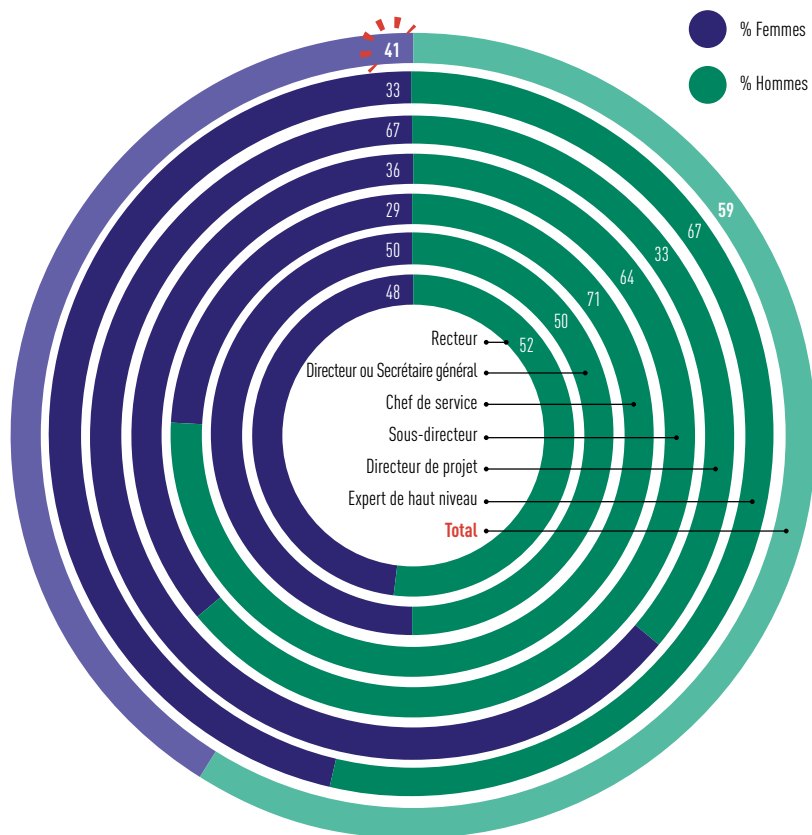
2019 : la direction des organismes de recherche est très majoritairement confiée à des hommes.



La gouvernance  
des instances de  
l'enseignement supérieur  
et de la recherche

## Effectif des agents exerçant des fonctions de direction ou d'encadrement, contribuant aux missions du MEN et du MESRI - répartition par emplois et par sexe

Près des deux tiers des fonctions de direction ou d'encadrement sont occupées par les hommes.



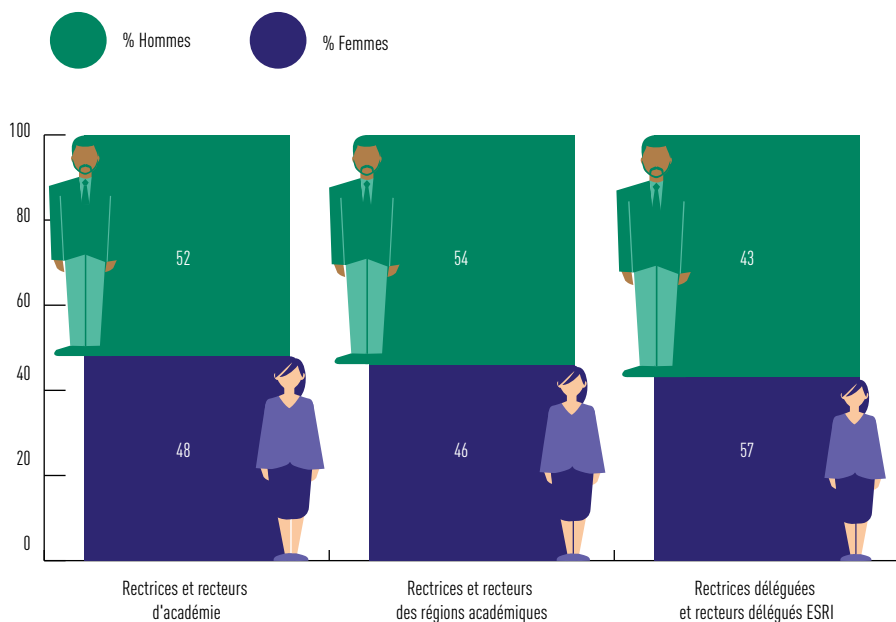
MEN/MESRI DGRH - Bases de données locales du service de l'encadrement au 31/12/2018. Situation des recteurs janvier 2020.

Champ : Agents exerçant des fonctions de direction (recteur, directeur) ou d'encadrement supérieur (chef de service, sous-directeur, directeur de projet et expert de haut niveau).



## Rectrices et Recteurs – Janvier 2020

Un nombre de rectrices presque équivalent au nombre de recteurs.



En janvier 2020, 15 femmes et 16 hommes occupent un poste de recteur d'académie ou de vice-recteur. Les régions académiques de métropole sont dirigées par 6 femmes et 7 hommes. En février 2020, 3 femmes et 4 hommes sont nommés dans la nouvelle fonction de recteur délégué, 3 femmes et 4 hommes.



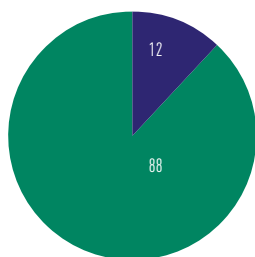
MESRI - DGESIP - Données février 2020.

Champ : Rectrices et recteurs des académies et des régions académiques. France entière.

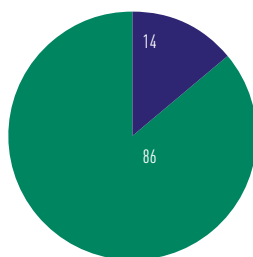
# Présidence des établissements publics d'enseignement supérieur par voie d'élection et par voie de nomination

Très peu de présidentes d'université.

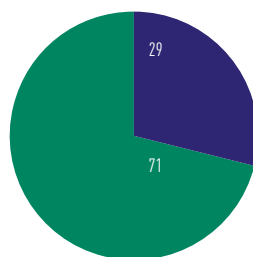
## Présidence par élection



Universités

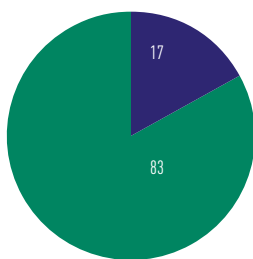


COMUEs

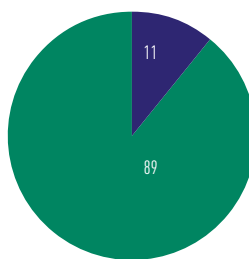


Grands établissements

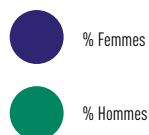
## Présidence par nomination



Grands établissements



Autres établissements publics d'enseignement



En janvier 2020, les femmes président 14 % des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elles détiennent 13 % des présidences par voie d'élection et 10 % des présidences par voie de nomination.



MESRI - DGESIP - Données au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Champ : 150 établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche : 91 dont le/la dirigeant (e) est élue(e) et 59 (dont 9 grands établissements) dont le/la dirigeant (e) est nommé(e).



## Part des femmes et des hommes dans les conseils centraux des universités avant et après la loi sur l'Enseignement supérieur du 22 juillet 2013

La loi ESR du 22 juillet 2013 impose la parité dans les modes de scrutin des élections aux conseils centraux des universités.



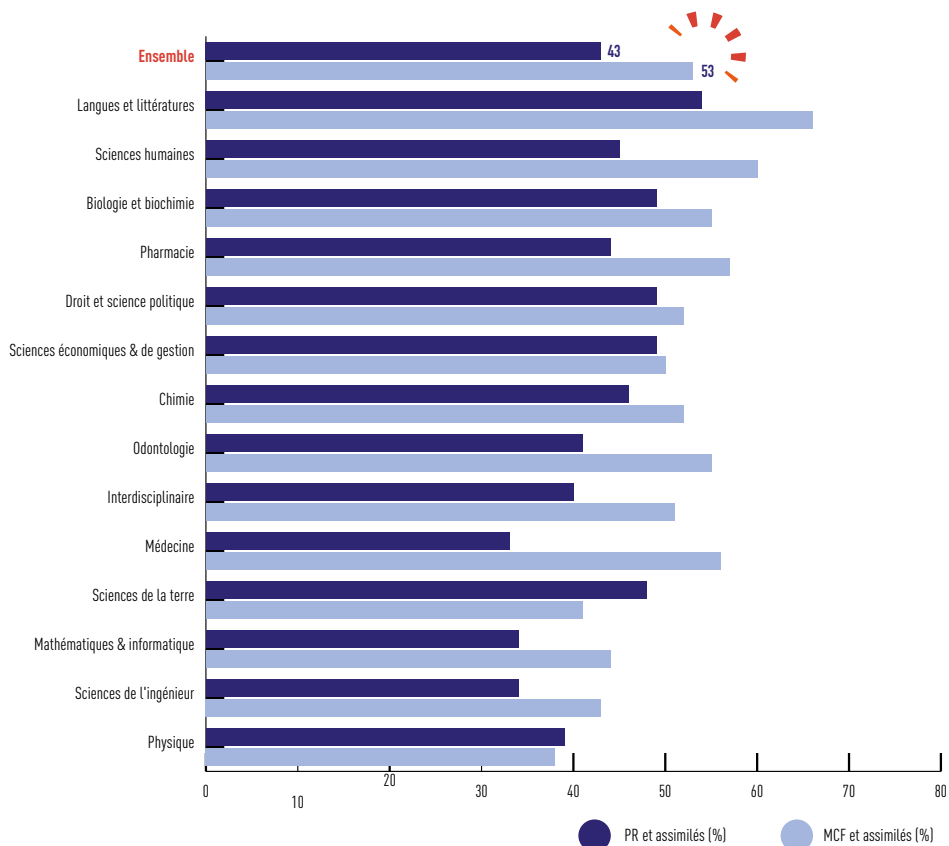
Les conseils centraux des universités sont composés de représentants élus des personnels (enseignants et administratifs) et des étudiants ainsi que de personnalités extérieures. Dans la majorité des universités, les conseils centraux ont été entièrement renouvelés courant 2016. Les mandats de leurs membres (d'une durée de 4 ans) courent donc jusqu'en 2020.





MESRI - DGESIP. Données au 1<sup>er</sup> février 2018.  
Champ : France métropolitaine.

# Composition des sections du Conseil National des Universités (CNU), ventilées par corps suivant les groupes de disciplines

Les sections CNU sont relativement équilibrées.

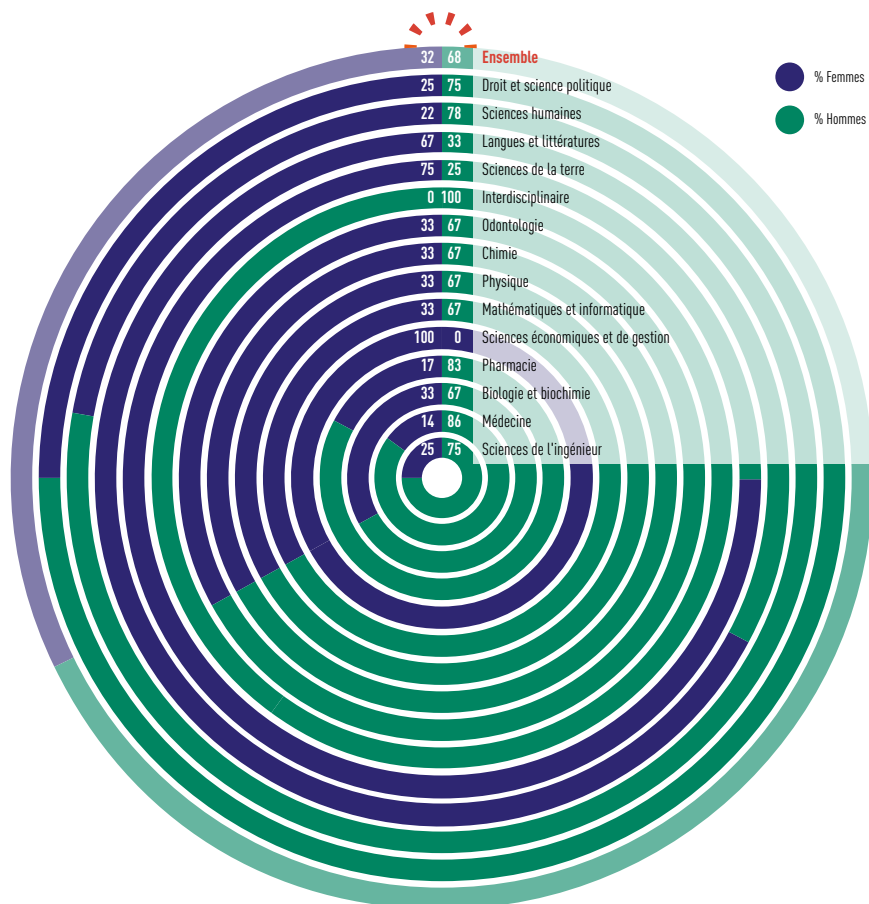


 Dans l'ensemble, autant de femmes (48 %) que d'hommes (52 %) composent les sections du CNU. Au sein du CNU, il y a davantage de femmes parmi les MCF (53 %) que parmi les PR (43 %). Dans les sections Langues & littérature, les deux tiers des MCF sont des femmes. Elles représentent un tiers des PR des sections de Médecine, Sciences de l'ingénieur, ainsi que des sections Mathématiques & informatique.

 *MESRI DGRH - Base Galaxie. Les sections du CNU, dont la composition résulte des élections de 2019, comprennent des membres élus et des membres nommés, avec des membres titulaires et des suppléants.*

## La présidence des sections du CNU réparties par groupes de disciplines - Part des femmes

Les deux tiers des sections CNU sont présidées par des hommes.



Les femmes détiennent 32 % des présidences des sections du CNU. Elles composent 40 % du groupe Interdisciplinaire. Aucune ne préside l'une des 5 sections de ce groupe disciplinaire. Les groupes disciplinaires Langues et littératures sont présidés à 67 % par des femmes qui représentent 54 % des effectifs. NB : La présidence des sections du CNU est à la charge des professeurs des universités (PR).



MESRI DGRH - Base Galaxie.

# La gouvernance dans les organismes publics de recherche - décembre 2019

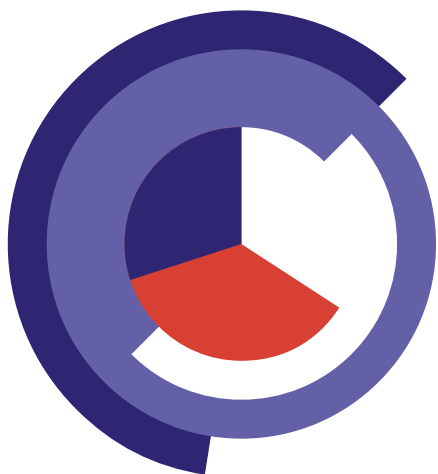
La direction des organismes de recherche est très majoritairement confiée à des hommes.



MESRI - DGESIP.

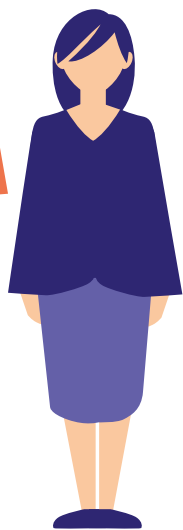
Champ : 14 EPIC, 8 EPST, 6 EPA, 1 EPSCP, 6 GIP et Fondations. Organigrammes en vigueur au 31/12/2019.





40 %

Dans la recherche publique,  
la part des chercheuses est  
plus élevée que dans la  
recherche en entreprise.

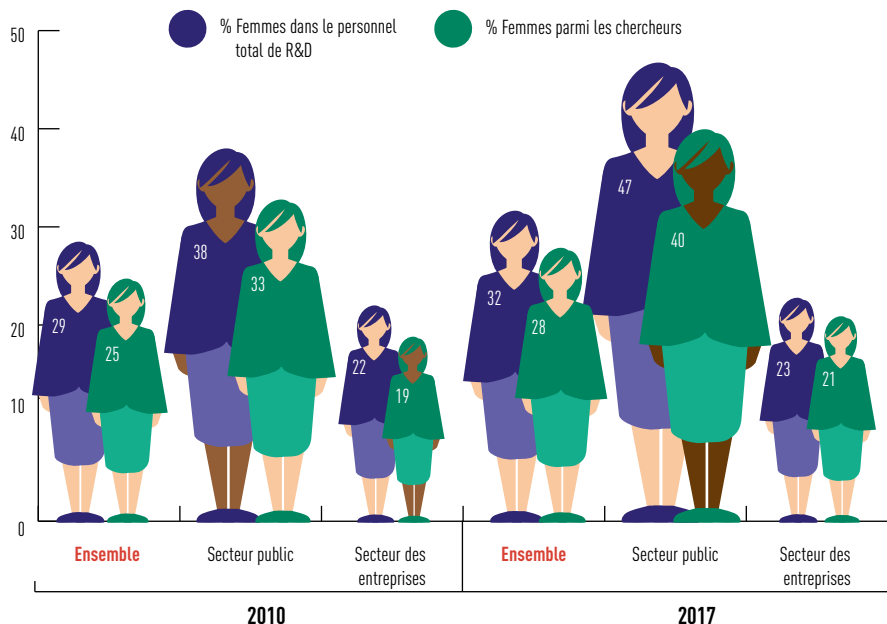


21 %

# Les établissements publics et privés de R&D

# Les femmes dans la Recherche en France par secteur institutionnel en 2010 et en 2017

Dans la recherche publique comme dans la recherche privée, la proportion des chercheuses progresse.



NB : Les cinq secteurs institutionnels dans les statistiques de (R&D) :

- L'État qui comprend les services ministériels et les établissements publics administratifs, civils et militaires ; les organismes publics de recherche (EPST, EPIC, EPA).
- L'enseignement supérieur qui comprend : les universités et les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (tous ministères de tutelle), les centres hospitaliers universitaires et les centres de lutte contre le cancer.
- Le secteur des associations qui comprend les fondations, les associations ou les institutions sans but lucratif.
- Les entreprises publiques ou privées.
- L'étranger.

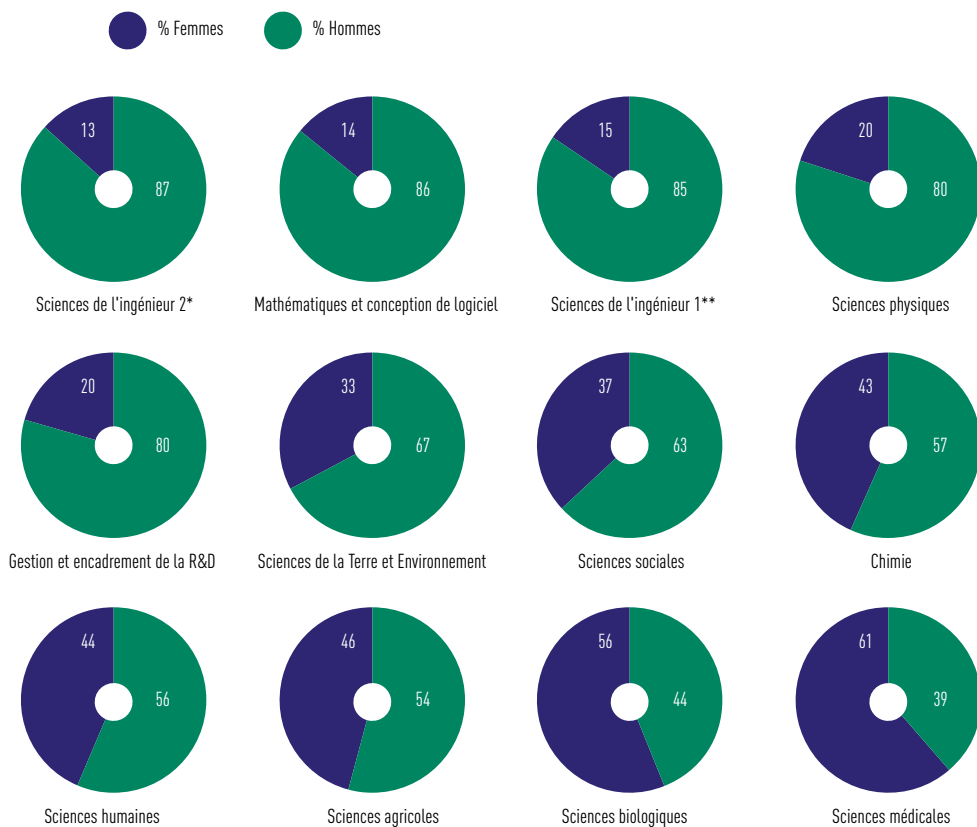
[L'ensemble des administrations comprend l'État, l'enseignement supérieur et les associations.]

MESRI - SIES - Enquêtes R&D.  
 Champ : France entière.



## Répartition des chercheuses et des chercheurs en entreprise selon le domaine de recherche en 2015

La spécialisation sexuée dans les filières de formation se poursuit dans l'entreprise.



\* Sciences de l'ingénieur 1 : génie électrique, électronique, informatique, automatique, traitement du signal, photonique, optronique.

\*\* Sciences de l'ingénieur 2 : génie civil, mécanique, génie des matériaux, acoustique, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés.



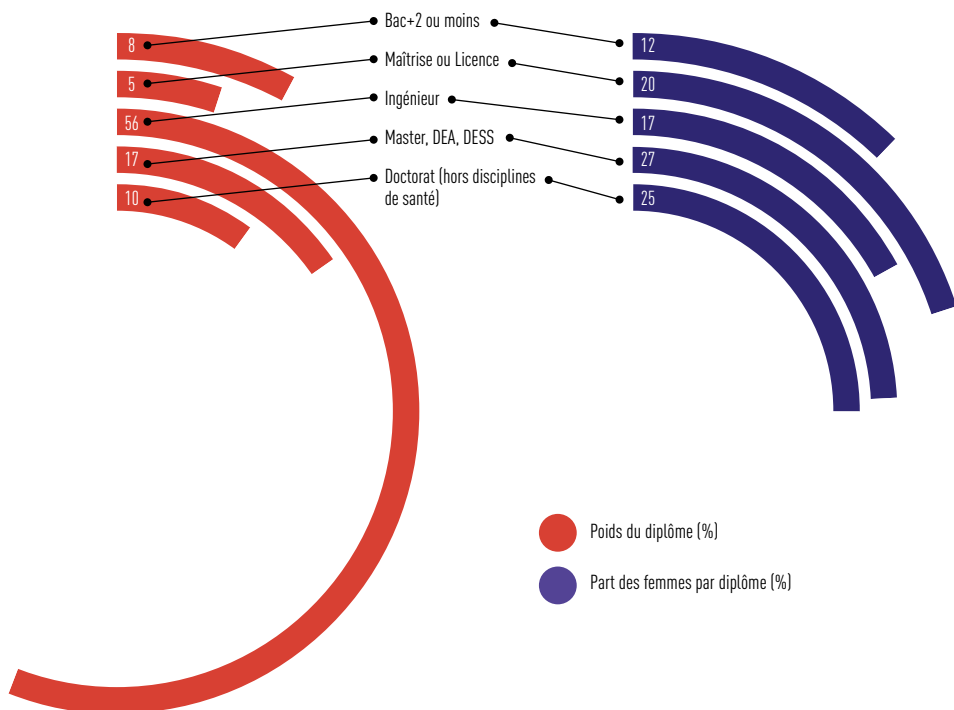
En 2015, dans le domaine des Mathématiques et conception de logiciel, 14 % des chercheurs en entreprise sont des femmes. Dans le domaine des Sciences médicales, elles représentent 61 % de l'effectif des chercheurs.



MESRI - SIES. Enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D - Volet Chercheurs 2015.  
Champ : Personnes physiques (PP) - France entière.

## Répartition des chercheurs en entreprise et part des femmes selon le diplôme en 2015

Encore très peu d'ingénieures pour la R&D des entreprises.



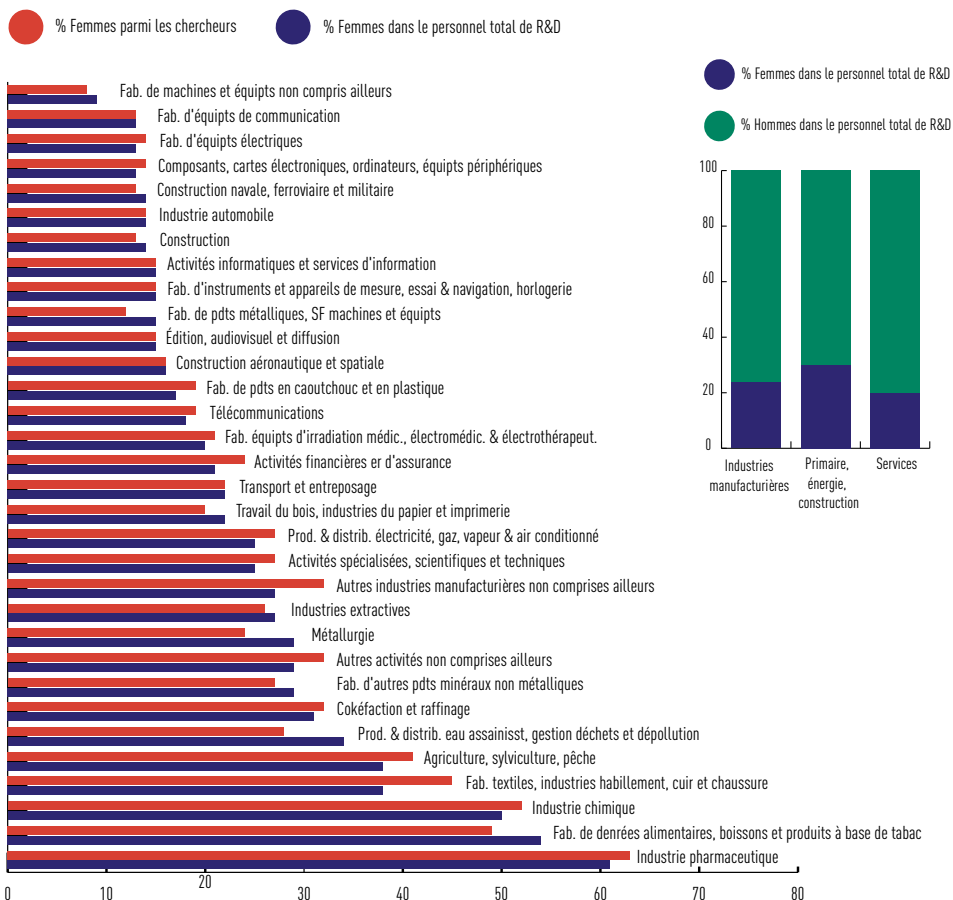
10% des chercheurs en entreprises sont titulaires d'un Doctorat et parmi eux, on compte 25% de femmes. 56% des chercheurs en entreprise sont titulaires d'un titre d'ingénieur et parmi eux, on compte 17% de femmes.



MESRI - SIES. Enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D - Volet Chercheurs 2015.  
Champ : Personnes physiques (PP) - France entière.

# Part des femmes dans les effectifs en entreprise par branche d'activité de R&D en 2017

## Pharmacie, Chimie et Alimentation emploient plus de chercheuses que les autres secteurs d'activité.



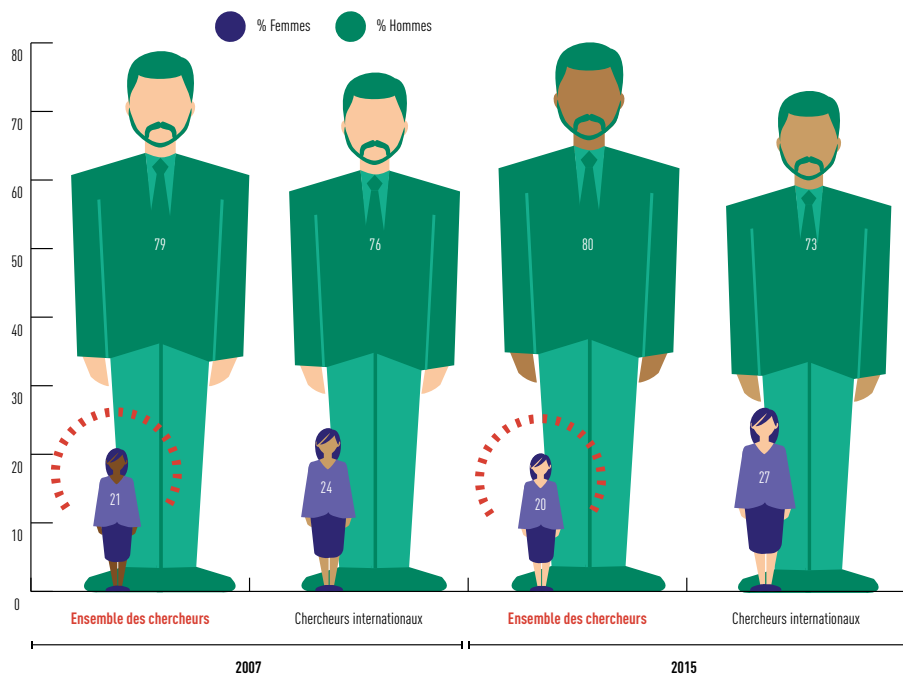
Les femmes représentent 24 % des effectifs de R&D dans les industries manufacturières et 21 % dans les services. Elles occupent 61 % des emplois de chercheurs dans l'industrie pharmaceutique et 14 % dans l'industrie automobile.



MESRI - SIES. Enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D.  
Champ : France entière.

## Part des femmes parmi les chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises de R&D en France

La part des femmes parmi les chercheurs de nationalité étrangère a progressé depuis 2007.



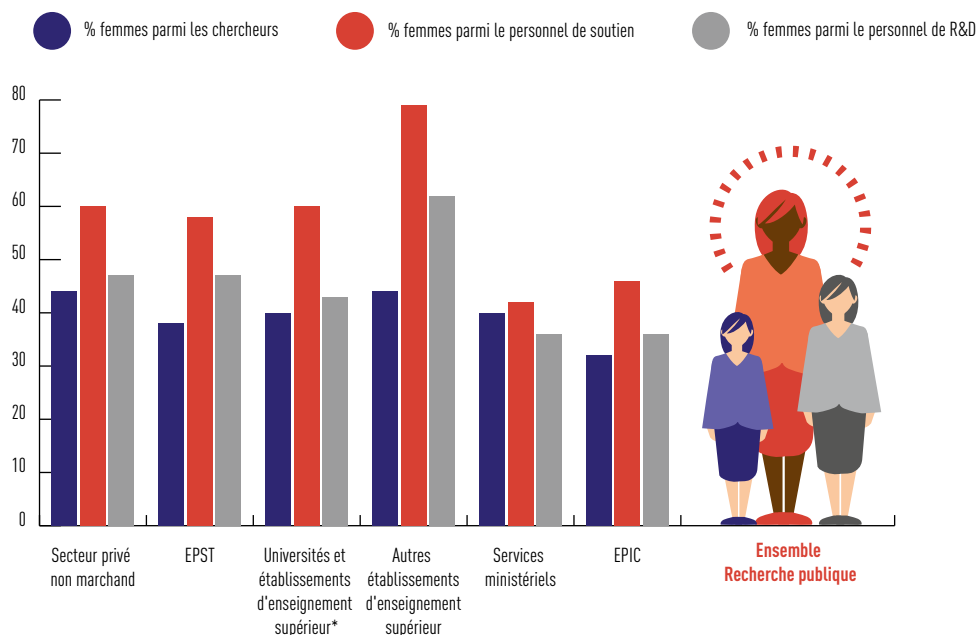
En 2015, les chercheurs de nationalité étrangère représentent 5,5 % des chercheurs en activité dans les entreprises françaises de R&D. 27 % sont des femmes. Depuis 2007, la part des femmes parmi les chercheurs étrangers en entreprise a augmenté de 3 points alors qu'elle reste stable pour l'ensemble des chercheurs.





MESRI - SIES. Enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D - Volet chercheurs 2015.  
Champ : Personnes physiques (PP) - France entière.

## Part des femmes dans la recherche publique selon le type d'établissement en 2017

Dans la recherche publique, les femmes sont surreprésentées parmi le personnel de soutien. Elles sont sous-représentées parmi les chercheurs.

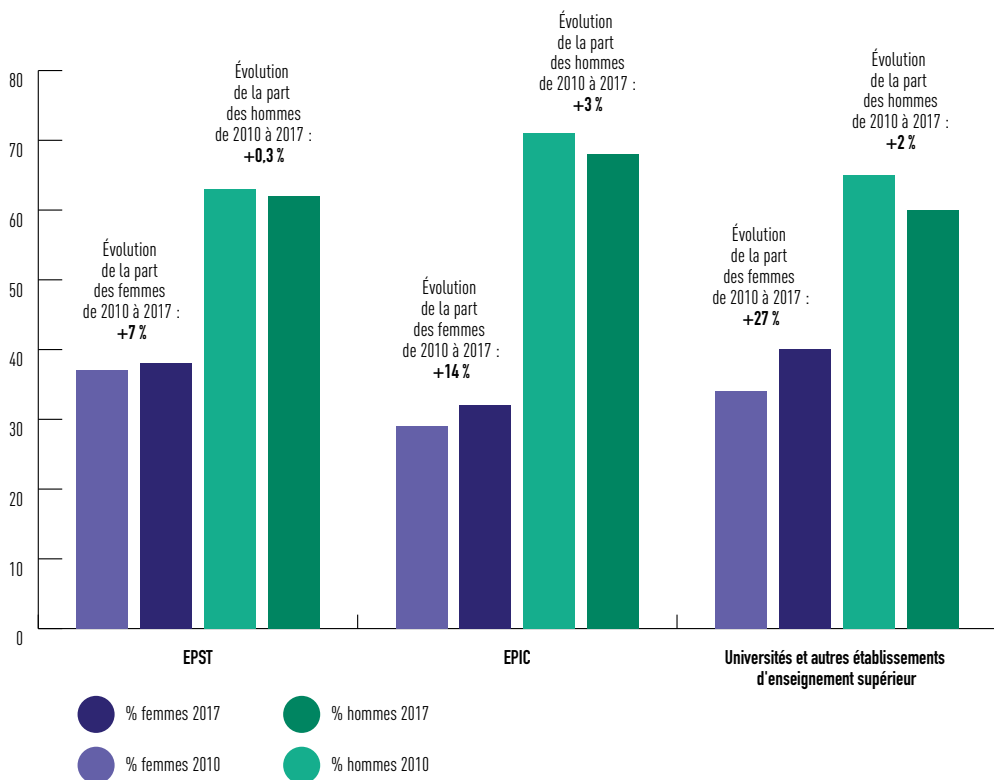



 Dans les EPST, 47 % des effectifs de R&D sont des femmes. Elles représentent 32 % des chercheurs dans les EPIC et 58 % du personnel de soutien des EPST.


 MESRI- SIES - Enquêtes R&D.  
 Champ : France entière.  
 \* sous tutelle du MESRI.

# Évolution de la part des femmes parmi les chercheurs de la Recherche publique entre 2010 et 2017

De 2010 à 2017, la part des femmes parmi les chercheurs du secteur public a peu évolué.



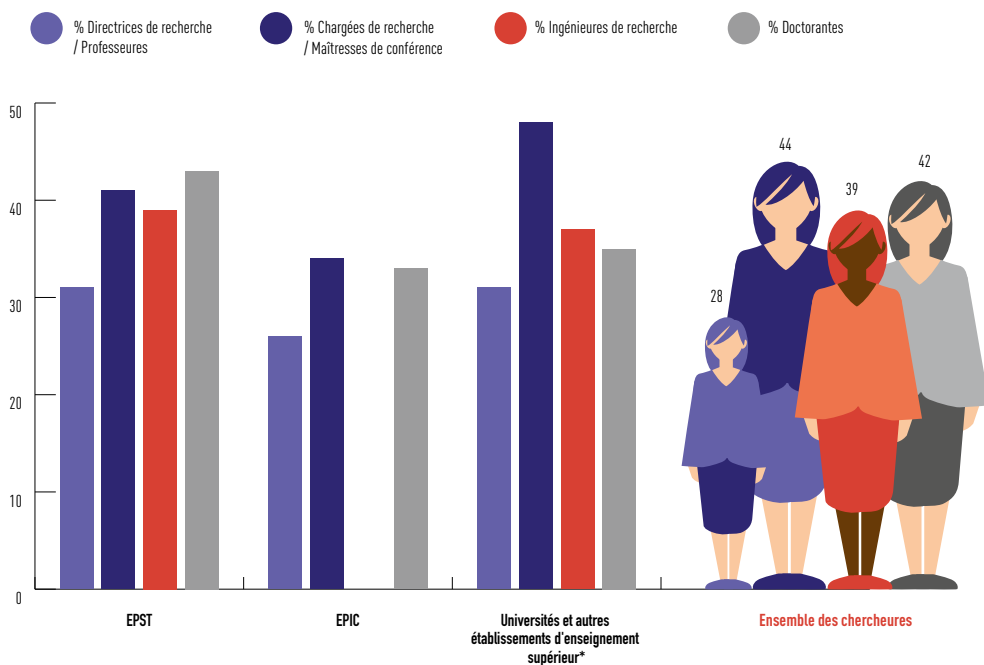
La part des femmes ne dépasse pas 40 % parmi les chercheurs du secteur public. Cependant, leur effectif a progressé plus vigoureusement que l'effectif masculin. De 2010 à 2017, le nombre de femmes chercheurs a augmenté de 27 % dans les universités quand le nombre d'hommes n'y a progressé que de 2 %.



MESRI- SIES - Enquêtes R&D.  
 Champ : France entière, EPST, EPIC, Universités et autres étab. Ens. Sup. sous tutelle du MESRI.

## Par des femmes dans les différents corps de chercheurs de la recherche publique - 2017

Dans le secteur public 44 % des chargés de recherche et des maîtres de conférence sont des femmes.



\* Sous tutelle du MESRI



Avec 44 % de femmes, les corps des chargés de recherche et des maîtres de conférences dispose d'un réel vivier pour un plus grand nombre de promotions féminines dans ceux des directeurs de recherche et des professeurs. Elles représentent 28% de ces derniers.



MESRI- SIES - Enquêtes R&D.

Champ : France entière, EPST, EPIC, Universités et autres étab. Ens. Sup.

11%

La part des femmes  
dans les brevets délivrés  
de 2006 à 2016 est de  
seulement 11 %.

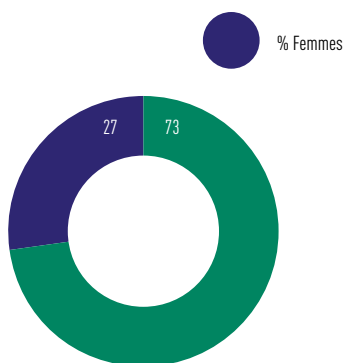




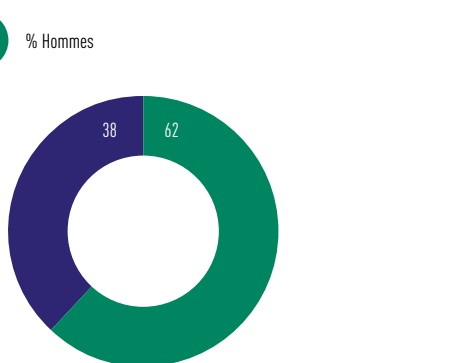
# Les brevets et les dispositifs de soutien à la R&D et à l'innovation

# Participation des femmes et des hommes dans les dispositifs d'incitation à la R&D et à l'Innovation des entreprises (en %)

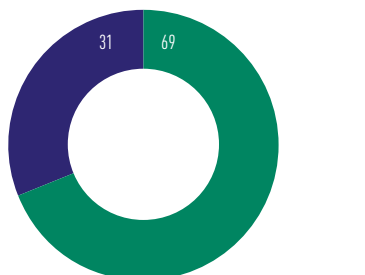
## Un moindre recours des femmes aux dispositifs de soutien à la R&D et à l'Innovation.



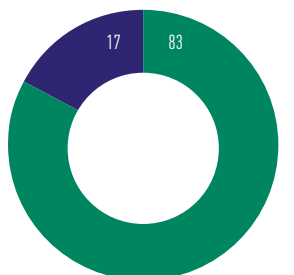
**ANR** - Participation des femmes et des hommes aux appels à projet  
Source : ANR - MESRI - SIES / #dataESR - Février 2018  
Champ : France entière. Année de financement 2016. Projets retenus et participants identifiés.



**Conventions industrielles de formation par la recherche - Cifre**  
Part des femmes parmi les doctorants bénéficiant d'une convention - 2018  
Source : ANRT - MESRI - SIES  
Champ : France entière.  
Doctorants bénéficiant d'une convention - 2018.



**Prix PEPITE** - Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant  
Source : Lauréats palmarès 2019.  
Champ : les 29 projets récompensés issus des pôles PEPITE de tout le territoire.



**i-Lab** - Concours d'innovation  
Source : ANRT, MESRI - SIES/#dataESRS.  
Champ : France entière. Lauréats 2019.



Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes - i-Lab : ANRT - MESRI - SIES/#dataESR.  
Champ : France entière. Lauréats de 2015 à 2019.

## i-Lab - Lauréates et lauréats de Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes par domaine technologique entre 2015 et 2019

**Les femmes sont plus présentes dans les domaines liés à la biotechnologie ou au secteur pharmaceutique. Elles sont faiblement représentées en électronique.**



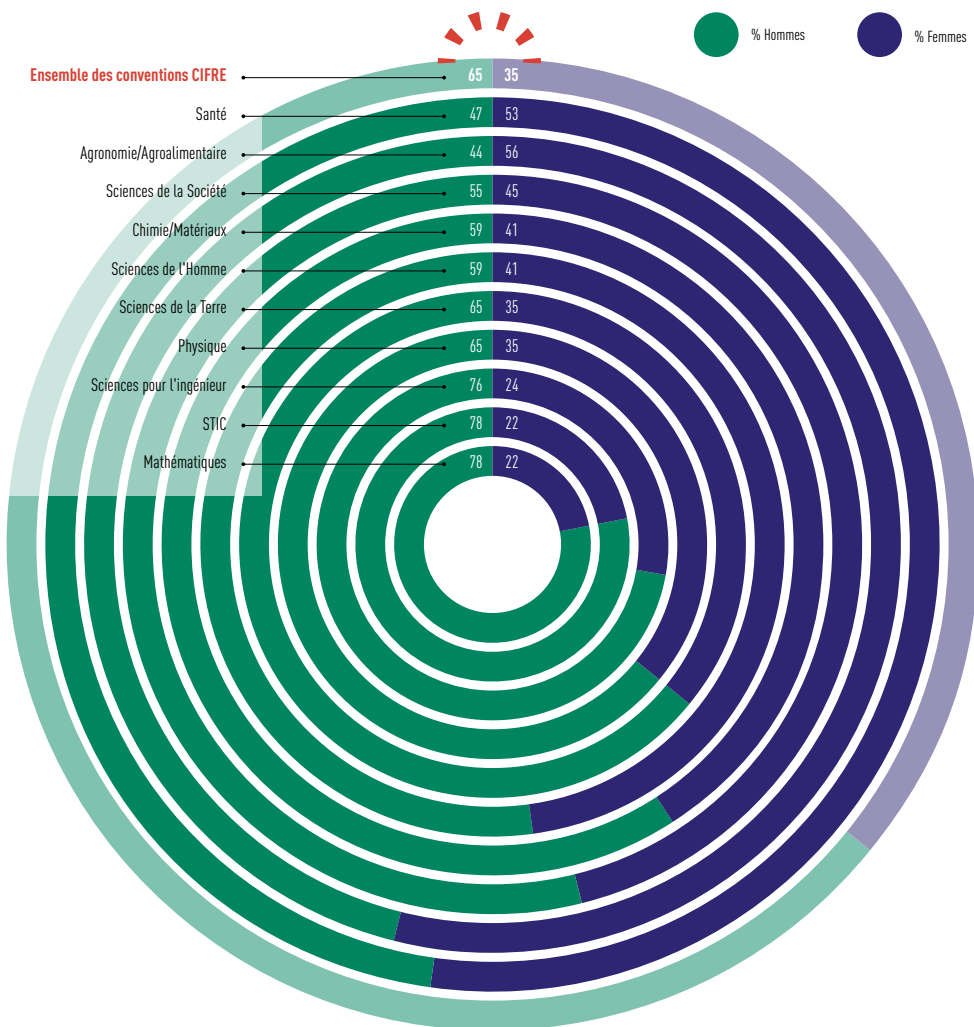
De 2015 à 2019, les femmes représentent 13 % des lauréats du concours i-Lab. Elles comptent pour moins de 20% dans la quasi-totalité des domaines technologiques de ce concours.



Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes – i-Lab : ANRT – MESRI – SIES/#dataESR.  
Champ : France entière. Lauréats de 2015 à 2019.

## Part des femmes dans le dispositif Cifre par domaine scientifique de 2013 à 2019 (en %)

Les jeunes doctorantes présentes dans le dispositif CIFRE maintiennent la spécialisation sexuée par discipline scientifique.

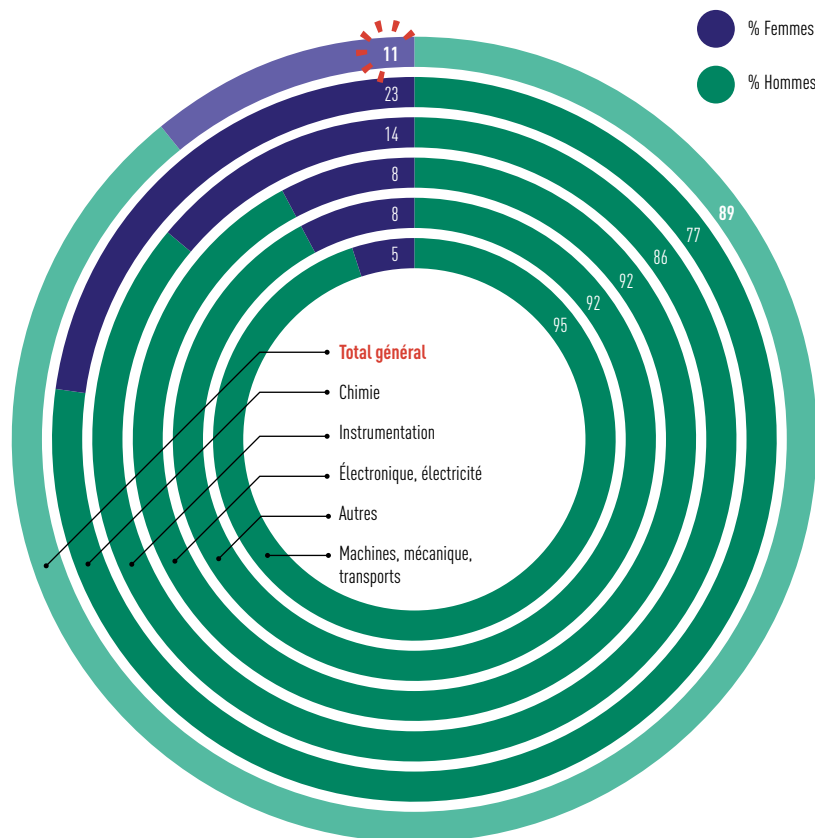


Source : ANRT - MESRI SIES.

Champ : France entière. Doctorants bénéficiant d'une convention - 2013 à 2019.

## Part des femmes dans les demandes de brevets délivrés de 2006 à 2016 en France, par grands domaines technologiques (en %)

Discrète présence des femmes dans les brevets délivrés.



Les femmes sont quasi absentes dans les domaines BTP et Machines. Leur présence est plus marquée en Chimie, cependant pas à la hauteur de leur effectif dans la recherche en entreprise.

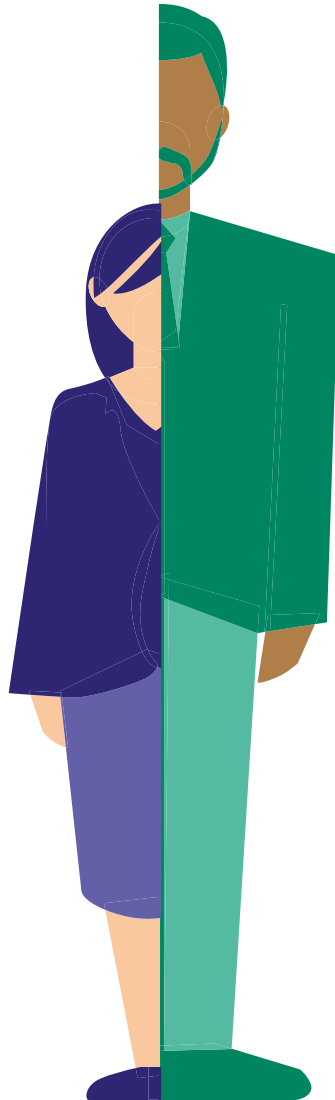


*Inpi, traitement MESRI - SIES.*

Champ : France métropolitaine + DOM - Toutes technologies. Brevets par année de délivrance. Demandes de brevets effectuées à l'Inpi et demandes qui désignent la France à l'OEB par des déposants ou inventeurs ayant une adresse française.

# IUF

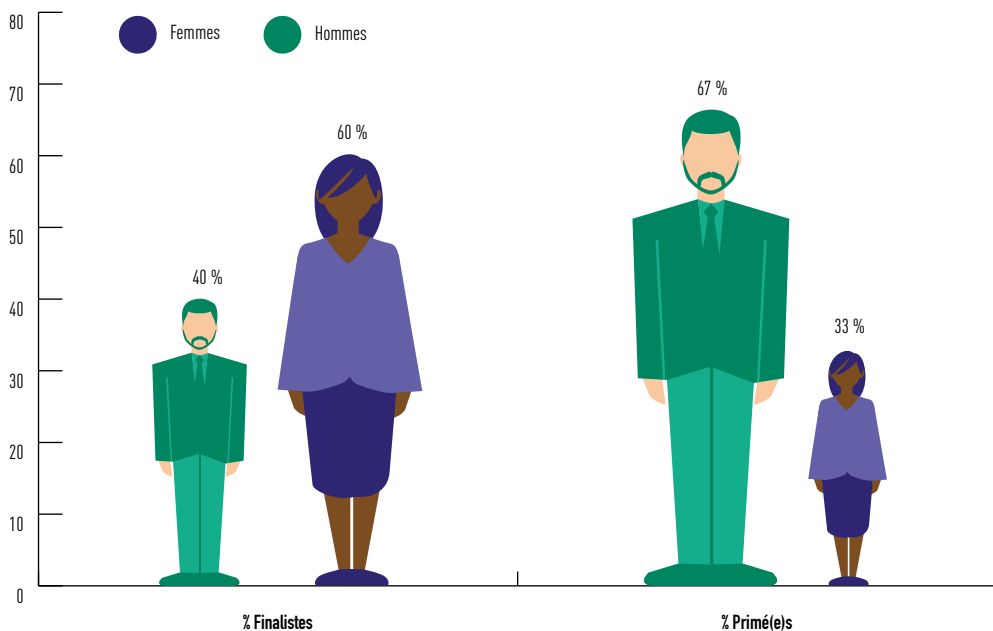
La promotion 2019 compte  
45 % de femmes



# Les distinctions scientifiques

## Finalistes et lauréat(e)s du concours Ma Thèse en 180 secondes de 2015 à 2018

Les femmes sont en supériorité numérique parmi les finalistes du concours “MT180s” mais restent moins nombreuses parmi les lauréats.



«Ma Thèse en 180s» permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche, en français et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié. Chaque étudiant ou étudiante doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Le tout avec l'appui d'une seule diapositive !

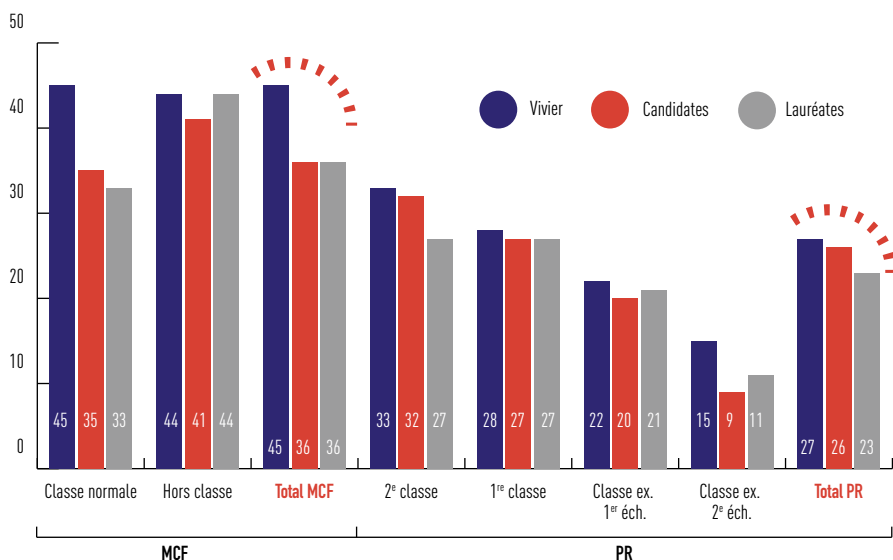


Conférence des présidents d'université (CPU) et CNRS - #dataESR.  
Champ : France entière. De 2015 à 2018.



## Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) - Part des femmes candidates et lauréates -2018

La part des femmes est souvent plus importante dans l'effectif éligible que parmi les candidats et parmi les lauréats.



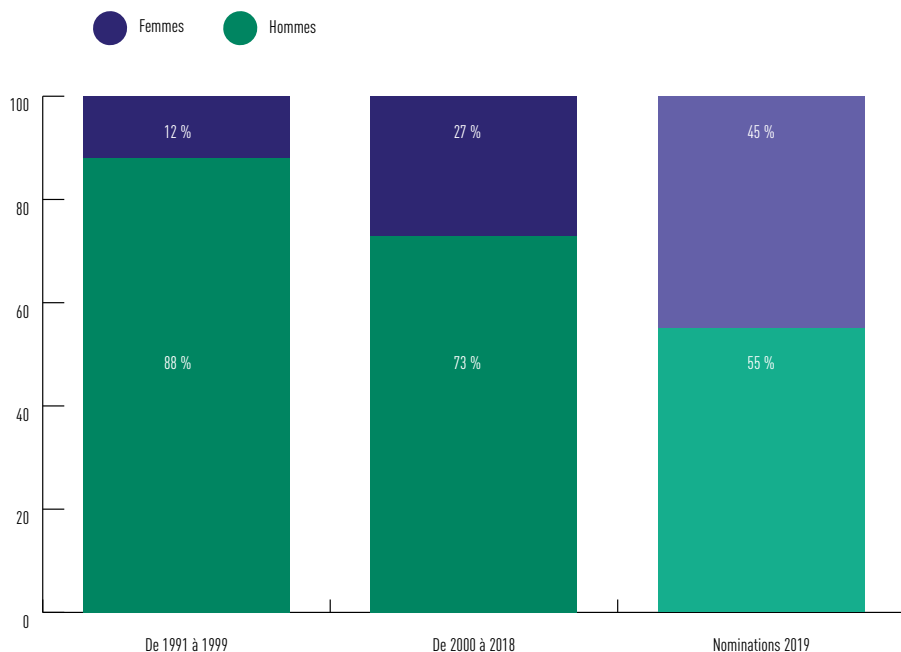
Alors que 45 % des MCF de classe normale sont des femmes, seulement 35 % des candidats et 33 % des lauréats sont des femmes, il y a en revanche relativement peu d'écart entre la proportion de femmes (27 %), de candidates (26 %) et de lauréates (23 %) parmi les PR.



MESRI DGRH A.

# Les nominations à l'Institut universitaire de France de 1991 à 2019

La parité femmes hommes désormais à l'œuvre parmi les membres de l'IUF.



Les membres de l'IUF sont nommés pour une durée de 5 ans. Ils peuvent être nommés en tant que junior (pour les moins de 40 ans) ou sénior. Depuis 2013, le nombre de postes ouverts chaque année est fixé à 110, soit 70 membres juniors et 40 membres seniors. En 2019, 51 % des nouveaux membres juniors sont des femmes.



Source : #dataESR janvier 2020.  
Champ : 4 EPST - CNRS, INRA, INRIA, INSERM.

## Les lauréates et les lauréats des récompenses scientifiques octroyées par les organismes de recherche en France de 2000 à 2018

Les distinctions scientifiques sont encore très majoritairement accordées à des hommes. Surtout dans les domaines scientifiques.



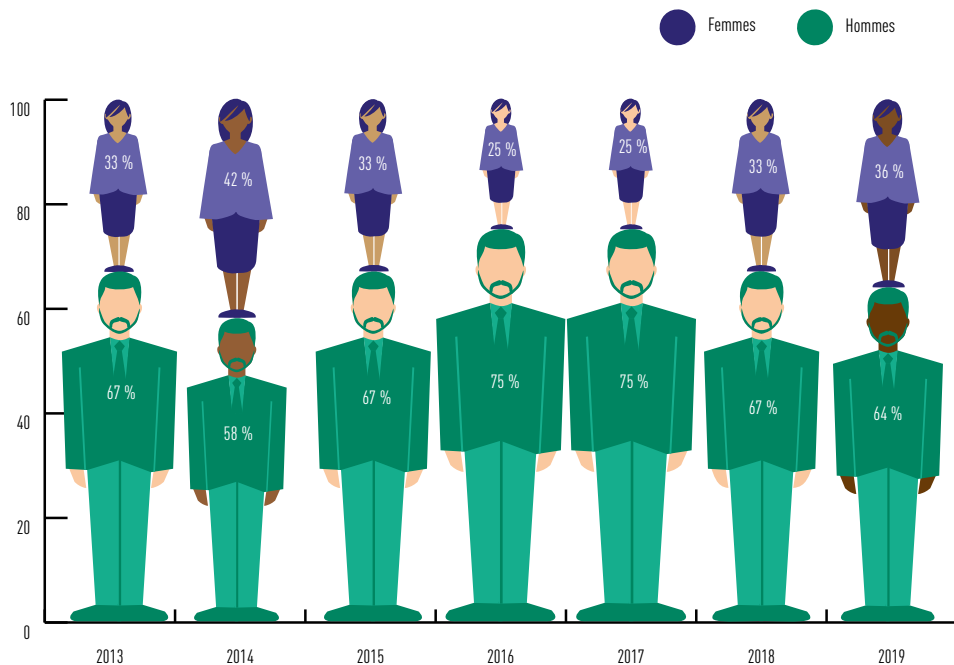
De 2011 à 2018, quatre organismes publics de recherche ont accordés 796 distinctions, dont 42% à des femmes.



#dataESR Février 2019.  
Champ : 4 EPST - CNRS, INRA, INRIA, INSERM.

# Trophées Étoiles de l'Europe : coordinatrices et coordinateurs depuis 2013

Pas de parité dans la coordination des projets récompensés.



En 2019, les 11 Trophées récompensent 4 femmes coordinatrices de projet et 7 hommes coordinateurs de projet. Les trophées des Étoiles de l'Europe, sont décernés par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils valorisent les équipes de chercheurs pour leur engagement européen et leur travail de coordination de projets.

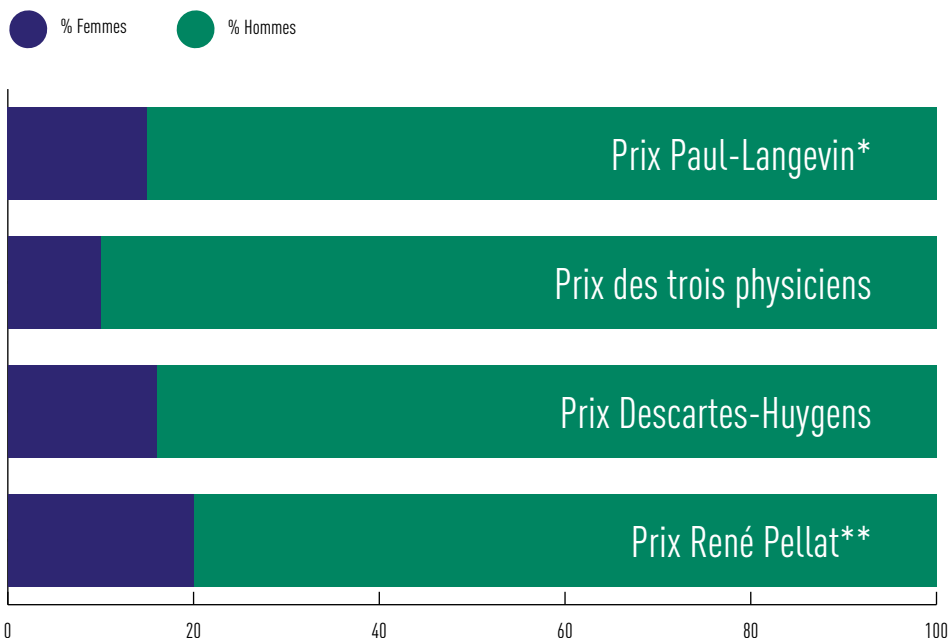


MESRI - Département de l'accompagnement des opérateurs de l'ESR.



# Lauréates et lauréats de grands prix scientifiques décernés en France de 2000 à 2019

## Trois prix scientifiques prestigieux attribuent 86 % de leurs distinctions à des hommes.



\* Prix Paul-Langevin de 2000 à 2017.

\*\* Prix René Pellat de 2015 à 2019.



Le Prix Paul-Langevin est destiné à récompenser un(e) physicien(ne) en milieu de carrière pour un travail de fond en physique théorique. Le Prix des trois physiciens est un prix de physique décerné par l'École normale supérieure de Paris (ENS Paris) et la Fondation Eugène-Bloch. Le Prix Descartes-Huygens récompense deux scientifiques de niveau international, un français choisi par l'Académie royale néerlandaise des arts et des sciences, et un néerlandais sélectionné par l'Académie des sciences française, "pour leurs travaux et leur contribution à la coopération franco-néerlandaise". Les jurys français ont récompensé 16% de femmes parmi les lauréats néerlandais. Les jurys néerlandais ont récompensé 42% de femmes parmi les lauréats français. Le prix René Pellat est attribué à un·e jeune chercheur/euse ayant réalisé un travail exemplaire en physique des plasmas et récompense des travaux d'intérêt aussi bien fondamental qu'appliqué.



Société Française de Physique - École normale supérieure de Paris (ENS Paris) - Institut de France - Académie des Sciences. Janvier 2020.  
Traitement MESRI-SIES.

# GLOSSAIRE

<b>ANR</b>	Agence Nationale de la Recherche.
<b>Activités à haut niveau de savoir</b>	Sont définies comme étant des activités pour lesquelles les employés, diplômés de l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE 97 et niveaux 5 à 8 de la CITE 2011) représentent plus de 33 % de l'emploi total dans ces mêmes activités. Le taux d'emploi total est calculé pour la population âgée de 15 à 64 ans. En anglais : <i>Knowledge Intensive Activity (KIA)</i> .
<b>Carrières scientifiques - Étapes</b>	Le Cadre européen pour les carrières scientifiques (2011) établit quatre profils de chercheurs : • <b>R1</b> : chercheur de premier niveau (jusqu'au doctorat) • <b>R2</b> : chercheur reconnu (docteur ou équivalent pas totalement indépendant) • <b>R3</b> : chercheur confirmé (chercheur indépendant) ; - <b>R4</b> : chercheur principal/chef de file (chercheur éminent dans son domaine).
<b>Chercheurs</b>	Spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux. Cette catégorie regroupe les chercheurs et ingénieurs de R&D. Inclue également les doctorants financés (dont les bénéficiaires d'une convention Cifre) et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de recherche.
<b>Cifre</b>	Conventions Industrielles de Formation par la Recherche.
<b>Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011)</b>	Classification internationale (UNESCO) permettant de produire des statistiques comparables sur l'enseignement et la formation, et de répartir les effectifs scolarisés, les flux de diplômés, les ressources humaines et financières selon une échelle commune de niveaux d'enseignement. Elle sert également à répartir la population par niveau d'études. Les études prises en compte sont celles couronnées de succès et sanctionnées par un diplôme : les personnes ayant au moins le niveau CITE 3 possèdent ainsi en France au moins un CAP, un BEP ou un baccalauréat. • <b>CITE 0</b> : Éducation de la petite enfance • <b>CITE 1</b> : Primaire • <b>CITE 2</b> : Enseignement secondaire (premier cycle) • <b>CITE 3</b> : Enseignement secondaire (2 <sup>e</sup> cycle) • <b>CITE 4</b> : Enseignement post-secondaire non supérieur • <b>CITE 5</b> : Enseignement supérieur de cycle court • <b>CITE 6</b> : Licence ou équivalent • <b>CITE 7</b> : Master ou équivalent • <b>CITE 8</b> : Doctorat ou équivalent En anglais : <i>International Standard Classification of Education (ISCED)</i> .
<b>CNRS</b>	Centre national de la recherche scientifique
<b>CNU</b>	Conseil national des universités — instance nationale régie par le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992, qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences
<b>Conseils centraux de l'université</b>	Sont composés : du conseil d'administration (CA), du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et du conseil scientifique (CS).
<b>Emplois dans la carrière académique</b>	• <b>A</b> : Grade/poste plus élevé auquel des travaux de recherche sont menés • <b>B</b> : Grade/poste occupé par des chercheurs confirmés • <b>C</b> : Premier grade/poste dans lequel un doctorant nouvellement qualifié serait normalement recruté. Source : <i>Women in Science (WIS)</i> ;
<b>Emploi stable</b>	Correspond à la part des diplômés en emploi sous contrat de CDI, sous statut de la Fonction publique ou en qualité de travailleur indépendant.
<b>Enseignant-chercheur</b>	Enseignant titulaire qui partage statutairement son activité entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et qui exerce cette activité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Il existe deux corps d'enseignants-chercheurs : le corps des Maîtres de conférences ou assimilés et le corps des Professeurs des universités ou assimilés.
<b>EPST</b>	Établissements publics à caractère scientifique et technologique.
<b>Génération</b>	Ensemble des personnes nées lors d'une année civile ; la génération est donc une cohorte particulière, celle des individus ayant la naissance comme événement commun, une année donnée.
<b>IFSTTAR</b>	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.
<b>i-Lab</b>	Concours d'innovation i-Lab.
<b>INED</b>	Institut national d'études démographiques.
<b>Ingénieurs</b>	Voir scientifiques et ingénieurs.
<b>INRA</b>	Institut national de la recherche agronomique.
<b>INRIA</b>	Institut national de recherche en informatique et en automatique.
<b>INSERM</b>	Institut national de la santé et de la recherche médicale.

<b>Insertion professionnelle</b>	Concept qui renvoie à "un processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée dans le marché du travail" ( <i>Mansuy et al, 2001</i> ).
<b>IRD</b>	Institut de recherche pour le développement.
<b>IRSTEA</b>	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.
<b>MESRI</b>	Ministère de de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
<b>Niveau de formation</b>	Désigne la dernière année d'études accomplie (ou fréquentée, selon la préférence des pays) dans le niveau le plus élevé auquel une personne est parvenue dans le système d'enseignement du pays où elle a fait ses études. Deux principales nomenclatures, nationale et internationale, servent à répartir les élèves ou la population selon leur niveau de formation (nomenclature CITE).
<b>Parcoursup</b>	Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France, permettant de recueillir et de gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'enseignement supérieur.
<b>Parité</b>	Concept d'égalité d'état ou d'équivalence fonctionnelle. La parité femmes / hommes consiste en une égalité de traitement et de conditions. Désigne ici l'objectif d'égalité des sexes dans les conditions de travail, les salaires et l'accès aux responsabilités sociales et politiques.
<b>Personnel de soutien à la recherche</b>	Regroupe les techniciens qui participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques et techniques ou d'autres travaux, généralement sous le contrôle des chercheurs, les personnels ouvriers spécialement affectés aux travaux de R&D et les personnels affectés aux tâches administratives liées aux travaux de R&D.
<b>Personnel de recherche</b>	Comprend les chercheurs et les personnels de soutien à la recherche.
<b>Plafond de verre</b>	Désigne une forme particulière d'inégalité entre les femmes et les hommes dans les organisations, celle qui concerne l'accès aux postes de pouvoir <i>in</i> Jacqueline Laufer et Pierre Muller, "Le plafond de verre dans l'administration, enjeux et démarches de changement", <a href="#">Politiques et management public</a> . En anglais : <i>Glass Ceiling Index (GCI)</i> .
<b>Plan d'égalité des sexes</b>	Ensemble cohérent des dispositions et des actions visant à assurer l'égalité des sexes.
<b>Population active</b>	Ensemble des personnes qui déclarent exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée.
<b>Présidence d'université</b>	Un président d'université est la personne dirigeant une université. Élu à la majorité absolue par les membres élus du conseil d'administration pour un mandat de 4 ans, il préside les 3 conseils d'université.
<b>R&amp;D</b>	La recherche et le développement expérimental (R&D) englobent les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles. Elle englobe la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.
<b>Recherche publique</b>	Regroupe différents types d'organismes et d'établissements : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) • les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) • les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) • les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur et assimilés (grandes écoles, écoles d'ingénieurs...) • les institutions sans but lucratif (ISBL) et les fondations.</li> </ul>
<b>Ressources humaines en science et technologie (RHST)</b>	Ensemble des personnes qui ont fait des études complètes de troisième cycle (niveaux 5 à 8 de la CITE 2011). En anglais : <i>Human resources in science and technology (HRST)</i> – Source : OCDE/Eurostat, La mesure des activités scientifiques et technologiques. Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie : " <i>manuel de Canberra</i> ".
<b>Scientifiques et ingénieurs</b>	«Le groupe "scientifiques et ingénieurs" comprend les personnes qui, travaillant en cette qualité, utilisent ou produisent des connaissances scientifiques et des principes d'ingénierie ou de technologie, c'est-à-dire les personnes ayant reçu une formation scientifique ou technique (S-T) qui exercent professionnellement des activités S-T ainsi que les administrateurs et les cadres supérieurs qui dirigent l'exécution d'activités S-T. Dans le cas des activités de R&D, les "scientifiques" sont des chercheurs et assistants de recherche qui travaillent aussi bien dans le domaine des sciences exactes et naturelles que dans celui des sciences sociales et humaines.» ( <i>manuel de Canberra</i> )
<b>Taux d'emploi</b>	Rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler.
<b>Taux d'insertion professionnelle</b>	Part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail, en emploi ou au chômage.
<b>UE28</b>	Pays de l'Union européenne au 1 <sup>er</sup> juillet 2013 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

# INDEX

6 – Diplômés de l'enseignement supérieur en 2018 – Part des personnes âgées de 25 à 34 ans ayant terminé avec succès des études supérieures

7 – L'emploi dans les activités à haut niveau de savoir en 2018, par sexe

8 – Taux d'emploi des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2018, par sexe

9 – Proportion de scientifiques et d'ingénieurs dans la population active dans le groupe d'âge des 25-64 ans dans l'Union européenne en 2007 et 2018

10 – Part des femmes parmi les chercheurs de pays de l'Union européenne et de divers autres pays (2017)

11 – Proportion de femmes et d'hommes chercheurs en mobilité internationale - 2016 (en %)

12 – Part des femmes parmi les chercheurs en entreprise dans l'Union européenne en 2017

13 – Le plafond de verre dans l'enseignement supérieur dans les pays de l'Union européenne en 2016

14 – Proportion des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type, entre 2013 et 2016 (en %)

15 – Proportion des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type en sciences et en sciences de l'ingénieur, entre 2013 et 2016 (en %)

18 – La proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe de 2002 à 2018 (en %)

19 – Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2008 et 2018

20 – Vœux et admission des étudiantes en poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en 2019

21 – Proportions de boursières et de boursiers sur critères sociaux selon le sexe et la formation suivie en 2017-2018

22 – Part des femmes en mobilité diplômante inscrites à l'université selon les disciplines en 2018-2019

23 – Part des femmes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2008-2009 et 2018-2019

24 – Part de femmes dans les disciplines scientifiques à l'université en 2008-2009 et en 2018-2019

25 – Évolution de la part des femmes diplômées d'un titre d'ingénieur de 2000 à 2018

26 – Évolution du nombre de doctorantes et de doctorants en première inscription et lors de la soutenance de 2010 à 2019

27 – Mobilité internationale des docteurs en emploi, trois ans après l'obtention de leur doctorat en France

28 – Insertion professionnelle en 2018 des diplômés 2016 d'un Master de l'université

29 – Insertion professionnelle en 2018 des diplômés 2016 d'un Master de l'université - Salaire net mensuel

30 – Situation professionnelle des personnes diplômées de Doctorat 2014, en 2017 (n+3)

34 – Effectif des personnels enseignants titulaires en activité dans l'enseignement supérieur – Année 2018

35 – Principaux corps des personnels non-enseignants en 2018

36 – Évolution de la part des femmes parmi les enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur entre 1992 et 2018

37 – Effectif d'enseignants-chercheurs titulaires dans la filière universitaire, par discipline (groupe CNU) et par sexe - Année 2018

38 – Nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement 2018 des enseignants-chercheurs, répartis par groupes de disciplines et par sexe (ratio)



- 40 – Proportion de femmes candidates et lauréates lors des principales étapes de la carrière des enseignants-chercheurs en 2018
- 41 – Proportion de femmes lauréates lors des principales étapes de la carrière des enseignants-chercheurs en 2018 par grande discipline
- 44 – Effectif des agents exerçant des fonctions de direction ou d'encadrement, contribuant aux missions du MEN et du MESRI - répartition par emplois et par sexe
- 45 – Rectrices et Recteurs – Janvier 2020
- 46 – Présidence des établissements publics d'enseignement supérieur par voie d'élection et par voie de nomination
- 47 – Part des femmes et des hommes dans les conseils centraux des universités avant et après la loi sur l'Enseignement supérieur du 22 juillet 2013
- 48 – Composition des sections du Conseil National des Universités (CNU), ventilées par corps suivant les groupes de disciplines
- 49 – La présidence des sections du CNU réparties par groupes de disciplines - Part des femmes
- 50 – La gouvernance dans les organismes publics de recherche - décembre 2019
- 54 – Les femmes dans la Recherche en France par secteur institutionnel en 2010 et en 2017
- 55 – Répartition des chercheuses et des chercheurs en entreprise selon le domaine de recherche en 2015
- 56 – Répartition des chercheurs en entreprise et part des femmes selon le diplôme en 2015
- 57 – Part des femmes dans les effectifs en entreprise par branche d'activité de R&D en 2017
- 58 – Part des femmes parmi les chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises de R&D en France
- 59 – Part des femmes dans la recherche publique selon le type d'établissement en 2017
- 60 – Évolution de la part des femmes parmi les chercheurs de la Recherche publique entre 2010 et 2017
- 61 – Par des femmes dans les différents corps de chercheurs de la recherche publique - 2017
- 64 – Participation des femmes et des hommes dans les dispositifs d'incitation à la R&D et à l'Innovation des entreprises (en %)
- 65 – i-Lab - Lauréates et lauréats de Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes par domaine technologique entre 2015 et 2019
- 66 – Part des femmes dans le dispositif Cifre par domaine scientifique de 2013 à 2019 (en %)
- 67 – Part des femmes dans les demandes de brevets délivrés de 2006 à 2016 en France, par grands domaines technologiques (en %)
- 70 – Finalistes et lauréat(e)s du concours Ma Thèse en 180 secondes de 2015 à 2018
- 71 – Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) - Part des femmes candidates et lauréates -2018
- 72 – Les nominations à l'Institut universitaire de France de 1991 à 2019
- 73 – Les lauréates et les lauréats des récompenses scientifiques octroyées par les organismes de recherche en France de 2000 à 2018
- 74 – Trophées Étoiles de l'Europe : coordinatrices et coordinateurs depuis 2013
- 75 – Lauréates et lauréats de grands prix scientifiques décernés en France de 2000 à 2019

# POUR EN SAVOIR+

## **SHE FIGURES 2018**

➔ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9540ffa1-4478-11e9-a8ed-01aa75ed71a1>

## **Gaps in Research and Innovation - Infographic on Gender Equality in Research and Innovation**

➔ [http://ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub\\_gender\\_equality/closing\\_gender\\_gaps\\_infographics.pdf](http://ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub_gender_equality/closing_gender_gaps_infographics.pdf)

## **Femmes et hommes, l'égalité en question | Insee**

➔ <https://www.insee.fr/fr/information/2546889>

## **Les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes : état des lieux**

➔ <http://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-salaires-entre-les-femmes-et-les-hommes-etat-des-lieux>

## **Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes Chiffres clés - Édition 2019**

➔ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-egalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-edition-2019/>

## **L'état de l'emploi scientifique en France - Rapport 2018**

➔ [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/08/4/Etat\\_emploi\\_scientifique\\_2018\\_1012084.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/08/4/Etat_emploi_scientifique_2018_1012084.pdf)

## **Bilan social 2016-2017 : partie 2. L'enseignement supérieur et la recherche Statistiques - publications annuelles - Édition 2016-17**

➔ [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/concours\\_emploi\\_carriere/59/5/MESRI\\_BSN2017\\_vol2\\_1030595.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/concours_emploi_carriere/59/5/MESRI_BSN2017_vol2_1030595.pdf)

## **Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur- Édition 2019**

➔ <https://www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur-edition-2018.html>

## **Devenir des docteurs trois ans après : les indicateurs par discipline. Note d'information n°10 - décembre 2017 (17.10)**

➔ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid123844/devenir-des-docteurs-trois-ans-apres-les-indicateurs-par-discipline.html>

## **Des conditions d'insertion et d'emploi des docteurs toujours satisfaisantes mais contrastées selon les disciplines, Note d'information n°8 - juin 2019**

➔ [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/78/5/NI\\_Insertion\\_Docteurs\\_1141785.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/78/5/NI_Insertion_Docteurs_1141785.pdf)

## **Mobilité internationale des jeunes docteurs en emploi, Note d'information n° 13 - Octobre 2019**

➔ [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/11/6/NI19\\_13\\_1196116.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/11/6/NI19_13_1196116.pdf)

## **Les inégalités femmes/hommes dans l'insertion professionnelle des diplômés de master. Note d'information n°6 - septembre 2016 (16.06)**

➔ [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/77/2/NI\\_16.06-inegalites\\_femmes-hommes\\_IP\\_master-num\\_625772.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/77/2/NI_16.06-inegalites_femmes-hommes_IP_master-num_625772.pdf)



### **La situation des femmes universitaires dans l'enseignement supérieur en 2015 - Note de la DGRH - Enseignement supérieur n° 2 - Mai 2017**

➡ [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/45/7/Note\\_de\\_la\\_DGRH\\_n2\\_mai\\_2017\\_La\\_situation\\_des\\_femmes\\_dans\\_l\\_enseignement\\_superieur\\_en\\_2015\\_779457.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/45/7/Note_de_la_DGRH_n2_mai_2017_La_situation_des_femmes_dans_l_enseignement_superieur_en_2015_779457.pdf)

### **Rapport de situation comparée 2016 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Innovation**

➡ [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/90/7/Rapport\\_de\\_situation\\_comparee\\_MESR\\_2015\\_2016\\_827907.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/90/7/Rapport_de_situation_comparee_MESR_2015_2016_827907.pdf)

### **Chercheuses-chercheurs : des stéréotypes de genre dès les formations - Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche 2015 (13.03)**

➡ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/telechar/ni/ni1303.pdf>

### **Les chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises en France en 2015**

➡ [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/1864/les\\_chercheurs\\_en\\_entreprises/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/1864/les_chercheurs_en_entreprises/)

### **L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France (n°12 - Juillet 2019)**

➡ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24804/etat-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche.html>

### **Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche – Édition 2019**

➡ [https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/51/6/depp-rers-2019\\_1162516.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/51/6/depp-rers-2019_1162516.pdf)

### **Données statistique sur la R&D en France, site REPERES**

➡ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/>

### **Données sur tous les types de personnels enseignants de l'enseignement supérieur, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non permanents - Études et regards statistiques**

➡ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24748/statistiques-analyses.html>

### **MEN-MESRI - Études et statistiques de la DGRH**

➡ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html>

### **Études et Statistiques de la Depp**

➡ <https://www.education.gouv.fr/pid25496/etudes-et-statistiques-de-la-depp.html>

### **➡ ScanR-Moteur de la Recherche et de l'Innovation**

<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

### **Site DATA ESR**

➡ <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/home/>

### **Cartographie nationale des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

➡ [https://mesr.opendatasoft.com/explore/dataset/fr-esr-cartographie\\_cellules\\_lutte\\_contre\\_violences\\_sexistes\\_sexuelles/information/](https://mesr.opendatasoft.com/explore/dataset/fr-esr-cartographie_cellules_lutte_contre_violences_sexistes_sexuelles/information/)



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[esr.gouv.fr](http://esr.gouv.fr)



ISBN 978-2-11-152543-6  
Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
DGESIP/DGRI/SIES  
Sous-direction des systèmes d'information  
et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05